

CETTE CAMPAGNE STUPIDE TOURNE EN QUEUE DE POISSON

LE COURRIER FINIT PAR PROUVER QUE "LE CREDIT MASKOUTAIN" A VENDU SES TERRAINS TRÈS BON MARCHÉ. — AUTRES TEMPS, AUTRES CHANSONS.

Il est curieux de voir les efforts que fait monsieur Harry Bernard pour se tirer du bourbier dans lequel il s'est enfoncé lorsque, dans le but de nuire à l'ancien maire Bouchard, il avait entrepris de prouver que le *Crédit Maskoutain* avait vendu trop cher ses terrains dans le cas de la vente à la *Gotham Silk Hosiery Limited*. Le *Crédit Maskoutain* avait cédé ces terrains au prix courant du marché, à dix cents le pied de surface. A entendre M. Bernard c'était un prix exorbitant et le maire du temps, M. Bouchard, avait abusé de sa situation pour faire obtenir au *Crédit Maskoutain* ce prix hors de toutes proportions.

Pour étayer sa cause M. Bernard prenait l'évaluation faite en 1927 pour prouver que les terrains vendus en 1929 avaient été vendus trop cher.

Le hasard voulu, pour le malheur de M. Bernard, que le nouveau conseil décidât d'acheter, par partie interposée, un terrain appartenant à des amis du *Courrier*, de M. Bernard et à des parents du maire Pagé. C'était le temps pour M. Bernard, l'homme aux grands principes, de démontrer sa sincérité et de blâmer le conseil municipal qui acceptait un prix deux fois plus élevé que celui consenti au *Crédit Maskoutain*. Il s'est bien gardé de le faire.

Prenons la question de l'évaluation par exemple. Monsieur Bernard se servait d'une évaluation de trois ans antérieure à la transaction de la *Gotham* pour prouver que le *Crédit Maskoutain* avait vendu ses terrains trop cher. Les terrains de MM. L. P. Morin et de la succession Halley viennent d'être évalués. Sur le rôle de 1930 les terrains de MM. L. P. Morin sont évalués à \$3,500; les propriétaires demandent \$9,000 et le conseil a accepté ce prix presque trois fois plus élevé que l'évaluation. M. Bernard proteste-t-il? Loin de là il écrit des articles sur articles pour approuver le conseil. Les terrains de la succession Halley sont évalués à \$1,600. Cette succession demande aussi un prix presque trois fois plus élevé que l'évaluation et monsieur Bernard, qui accusait le *Crédit Maskoutain* d'avoir bénéficié de la situation municipale de l'ancien maire Bouchard en vendant en juillet 1929 des terrains qui sur le même rôle de 1930 sont portés à environ la valeur à laquelle ils ont été vendus, n'a pas un mot pour critiquer le prix demandé par la succession Halley; au contraire le prix demandé est raisonnable. A-t-on jamais vu pareil farceur? Peut-on plus vouloir se payer la tête de ses lecteurs?

M. Bernard avait aussi contre l'ancien maire Bouchard un argument qu'il pourrait employer contre le prix des terrains Morin-Halley. Il accusait l'ancien maire Bouchard d'avoir offert quelque temps avant leur vente à la *Gotham*, ce qui était faux, ses terrains à trois cents dollars l'unité alors que le *Crédit Maskoutain* en avait obtenu quatre cents dollars. M. Bernard sait que les terrains Morin-Halley, lorsqu'il fut question de la venue de la manufacture Otto-Higel, avaient été offerts, par leurs propriétaires qui sont les mêmes, pour le prix global de huit mille dollars alors qu'aujourd'hui le maire Pagé recommande leur achat à \$14,500. Pourquoi M. Bernard ne signale-t-il pas ce fait et ne proteste-t-il pas contre cette énorme augmentation de prix?

Pourquoi? c'est parce qu'aujourd'hui ce sont ses amis qui sont intéressés à la vente et qu'hier c'était le *Crédit Maskoutain* dont le maire était un des directeurs.

M. Bernard admettra que parfois les choses ont de singuliers retours. Jamais homme ne fut mis en posture plus ridicule que lui par des événements qui se sont produits à quelques semaines de distance. Aussi ses longs et filandres articles ne sont plus que de ennuyeux ergotages par lesquels il tâche, mais bien vainement, d'expliquer sa double et contradictoire attitude.

La vérité, c'est que le *Crédit Maskoutain* n'a jamais profité de la position publique du maire Bouchard pour vendre ses terrains à un prix exorbitant. La preuve en est dans la vente des terrains à la *Gotham Silk Hosiery Limited* et surtout dans la vente faite pour huit mille dollars à la *Canadian Manhasset* d'un terrain d'environ trois fois et demie plus grand que les terrains Morin-Halley pour lesquels *Le Courrier* approuve et défend un prix de quatorze mille cinq cents dollars. Et remarquons que ce terrain vendu à la *Manhasset* ayant une longueur d'environ mille pieds de long était le plus beau terrain manufacturier qu'il y avait en ville attendu qu'on pouvait établir et qu'on y a établi effectivement une voie de chargement dans le sens de la longueur.

Nous sommes heureux que le temps et les circonstances viennent démentir catégoriquement la campagne stupide faite au point de vue municipal contre l'ancien maire Bouchard.

NOS IMPÔTS ET LES AUTRES

En attendant que nous sachions par quels moyens le gouvernement fédéral augmentera ses recettes, comparons le problème de l'impôt de Québec avec celui de la Colombie Anglaise. Là-bas, le taux des taxes provinciales est deux fois plus élevé qu'ici. Une forme d'impôt sur le revenu y est en force depuis des années. Or, en plus de cet impôt le gouvernement frappe d'une charge additionnelle le salaire ou le revenu de tout électeur recevant plus de \$264 par année. Que dirait-on dans la province de Québec si le gouvernement provincial parlait de taxer tous les salariés gagnant plus de \$14. par semaine?

L'Événement.

LE GIBIER

L'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier avise que toute personne désirant garder en captivité des oiseaux migrateurs ne peut le faire sans obtenir un permis du Département de l'Intérieur à Ottawa;

wa; ces permis sont donnés gratuitement.

Des blancs d'application pour ces permis pourront être obtenus en s'adressant au Commissaire des Paires Nationaux à Ottawa.

Cette loi fut passée lors de la convention entre les Etats-Unis et le Canada au sujet des oiseaux migrateurs et elle fait aujourd'hui partie des traités qui existent actuellement entre les deux pays.

POURQUOI UN BUDGET DE LA FERME

Ecrivant dans l'*Economiste Agricole*, l'organe officiel de la Division de l'Economie Agricole, Ottawa, A. E. Gosselin dit ce qui suit au sujet du système de budget pour la ferme:

"Les budgets aident le cultivateur à trouver la meilleure combinaison de récoltes et de bestiaux, à faire une bonne répartition de la main-d'œuvre pendant la saison, à déterminer d'avance la quantité de semence, d'engrais, de fourrages et d'autres fournitures, qui peuvent être nécessaires pendant l'année, la somme d'argent comptant nécessaire

"Le Clairon"
souhaite
"Joyeuse Pâques"
à tous ses amis, lecteurs, annonceurs,
clients et collaborateurs.

REMISES AUX MUNICIPALITES DU COMTE DE ST-HYACINTHE

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL AIDE LES CULTIVATEURS. — IL RACHÈTE LES DETTES DES MUNICIPALITES EN ABOLISSANT LES INTERETS QU'ELLES ONT A PAYER.

Les contribuables de la province de Québec ont appris avec plaisir que le gouvernement avait décidé, dans le but surtout d'être utile aux cultivateurs, de prendre à sa charge les intérêts des argentés que les municipalités ont à payer sur les sommes qu'elles ont empruntées pour la confection des bons chemins.

Lorsque ces argentés ont été prêtés aux municipalités on en était à faire l'expérimentation des bons chemins. Les corporations qui les ont empruntés ont été les pionnières de la voirie améliorée et elles méritaient une considération spéciale du gouvernement. C'est grâce à l'esprit de progrès de leurs contribuables et de leurs conseils du temps si nous avons aujourd'hui dans la province de Québec un si beau système de chemins à pavages permanents.

Dans le comté de Saint-Hyacinthe un grand nombre de municipalités se sont prévaluées de la loi des emprunts à trois et à deux pour cent. Elles se félicitent aujourd'hui d'avoir fait ces emprunts car par sa loi de 1931 le gouvernement provincial, toujours soucieux d'aider les cultivateurs, a décidé de faire cette année une remise de cinquante pour cent des intérêts que les municipalités se sont engagées à payer et l'an prochain une remise totale de la balance.

Par le temps de crise que traverse l'agriculture cette loi qui réduit cette année de cinquante pour cent les charges d'intérêts que les municipalités ont à payer sur les sommes empruntées et de cent pour cent l'an prochain cette mesure du gouvernement sera particulièrement bienvenue.

Voici un état des sommes qui sont remises dans chacune de nos municipalités du comté de Saint-Hyacinthe.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Intérêts remis aux municipalités du comté de Saint-Hyacinthe, en vertu de la nouvelle loi (4e session, 17e législature, 21 George V, 1930-1931). Ces chiffres comprennent la réduction de 2% à 1% qui sera faite sur les intérêts à échoir à partir du 1er décembre 1931 et la remise complète des intérêts à compter du 1er décembre 1932.

Municipalités:	Emprunts	Intérêts annuels:	Remise:
Par. Ste-Marie-Madeleine	\$45,741.72	\$ 914.82	\$29,725.21
Vge. Providence	21,363.26	427.27	12,534.01
Cité St-Hyacinthe	22,295.79	445.92	13,688.53
Vge. St-Denis	29,613.43	592.27	18,935.76
Par. St-Chs-Riv-Richelieu	29,475.77	589.52	19,832.76
Vge. St-Joseph	11,689.92	233.80	7,509.43
Vge. Ste-Madeleine	7,597.40	151.95	4,878.13
Par. N.-D. de St-Hyacinthe	50,955.51	1,019.12	34,264.60
Par. St-Damase	55,853.43	1,117.08	37,072.66
Par. St-Hyacinthe-le-Confesseur	12,634.21	252.68	8,717.46
	\$287,220.44	\$5,744.43	\$187,158.58

Il est aussi fait une remise importante dans la paroisse de Saint-Bernard mais il nous est impossible dans le moment d'en faire connaître le détail car les intérêts sur emprunts pour construction de bons chemins n'étaient payés dans cette paroisse que par la partie qui a été détachée récemment de la paroisse de Saint-Ours, dans le comté de Richelieu. Avant le détachement de cette partie de paroisse on avait construit des chemins dans la paroisse de Saint-Ours sous la loi des emprunts et les contribuables dont les propriétés avaient été détachées de Saint-Ours continuaient à payer, bien qu'ils fussent dans une paroisse étrangère, leurs intérêts pour confection de chemins à la paroisse de Saint-Ours. Ils se sont adressés à monsieur Bouchard, notre député, pour se faire décharger de ce paiement et M. Bouchard fit des démarches pour tâcher d'en arriver à débarrasser ces cultivateurs de ces taxes. L'Hon. M. Bouchard fut aussi un des ardents avocats de l'abolition des intérêts dans toutes les municipalités; ces efforts unis à ceux des députés ruraux de la province ont été récompensés car le ministère a décidé d'adopter la loi de l'abolition de ces intérêts.

La première diminution prend effet le Premier décembre de l'année courante; l'abolition totale a lieu en 1932.

Aux noms des cultivateurs de notre comté nous remercions le gouvernement d'avoir bien voulu adopter cette loi qui rendra des services considérables aux contribuables de notre comté comme à ceux de toute la province.

re pour l'exploitation de la ferme et quand cet argent sera nécessaire. Le budget aide également à déterminer le montant total de recettes sur lequel on peut compter pour que l'on puisse prendre les dispositions financières nécessaires pour faire face aux frais d'existence, aux paiements de différents genres et pour faire les règlements né-

cessaires entre les dépenses probables et le revenu évalué. La préparation du budget est une pratique commune employée par les maisons commerciales, les agences publiques et les gouvernements. Elle a été également recommandée et employée avec succès par les principaux cultivateurs des différents pays".

BRILLANT DISCOURS DU DEPUTE DE ST-HYACINTHE-ROUVILLE

LE DEPUTE DE SAINT-HYACINTHE-ROUVILLE ATTAQUE LES CHARLATANS QUI DEVAIENT GUERIR L'OUVRIER DU CHOMAGE ET RAMENER LA PROSPERITE AU CULTIVATEUR. — LAMENTABLE RESULTAT DE L'ADMINISTRATION CONSERVATRICE.

Vendredi dernier, le 27 mars, Me T. A. Fontaine c. r., notre jeune et distingué député au Fédéral, a prononcé, à la Chambre des Communes, un solide discours contre le régime Bennett. C'était le premier discours que notre député faisait au Parlement mais lorsqu'en le parcourant l'on s'arrête à la riche documentation qui l'étaye et à la manière savante dont l'orateur conduit son raisonnement, l'on peut se dire sans crainte que le coup d'essai a été un coup de maître. M. Fontaine, en gentleman qu'il est, s'est montré plutôt délicat pour ses adversaires, mais le souvenir des moyens fallacieux dont ceux-ci se sont servis pour remporter la victoire l'automne dernier, lui a arraché maintes fois des paroles qui ont dû piquer, comme de fines pointes, le cœur des ministres et des députés conservateurs. L'orateur rappelle les promesses captieuses des bleus pendant la dernière campagne électorale et exprime son mépris envers ceux qui rendaient le parti libéral blâmable de la dépression actuelle. Nous sommes heureux d'adresser toutes nos plus sincères félicitations à Me Fontaine pour le beau succès qu'il vient de remporter et nous croyons devoir lui rendre justice en reproduisant son discours afin que les électeurs de Saint-Hyacinthe-Rouville qui le liront puissent se rendre compte qu'ils ont eu raison de choisir M. Fontaine comme leur représentant à Ottawa.

Monsieur le président, je ne veux pas prendre inutilement le temps de la Chambre, surtout à cette heure déjà avancée, et je ne voudrais pas non plus prolonger inutilement et plus que de raison ce débat qui dure maintenant depuis deux semaines entières; seulement, comme nous n'en sommes plus aux heures fugitives de la session spéciale de septembre dernier, je crois que nous sommes tous ici pour remplir notre devoir de représentants du peuple et, en cette qualité, servir, au meilleur de notre connaissance, suivant nos faibles capacités, de bonne foi, sans parti pris comme sans animosité, les intérêts de nos électeurs et les intérêts de l'entière population de ce pays.

Monsieur le président, je vous avoue que je n'ai peut-être jamais auparavant réalisé autant qu'en ce moment la vérité profonde de cette parole évangélique: "Tarde venientibus ossa", parole que je traduirais dans les circonstances à peu près comme suit: Lorsque vient à la suite de tant de brillants orateurs, de tant de grands parlementaires, de tant de "debaters" distingués comme ceux que nous avons entendus depuis le commencement de cette discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, un jeune député sent la tâche bien lourde et il constate qu'il lui reste bien peu de questions à traiter.

Je me fais, moi aussi, un devoir, à titre de député canadien-français de la province de Québec, comme le soulignait mon bon ami le distingué député de Hull (M. Fournier), ces jours derniers, d'adresser la parole dans ma langue maternelle en cette première circonstance où j'ai l'occasion de parler dans cette Chambre comme représentant du peuple. Car je crois que c'est le devoir de tout Canadien français qui vient en cette Chambre et qui a l'occasion d'adresser la parole pour la première fois, de le faire dans la langue française.

Monsieur le président, vous me permettez peut-être, en toute humilité et en toute modestie, de me joindre à tous mes collègues d'un côté comme de l'autre de la Chambre, pour vous offrir le témoignage ému et bien sincère de nos félicitations à l'occasion de votre nomination au poste élevé et de confiance d'Orateur de la Chambre. Il me semble qu'en ce qui me concerne j'ai peut-être une raison toute spéciale de le faire puisque j'ai l'avantage et le privilège d'occuper dans cet édifice la chambre que vous occupez vous-même au cours du dernier parlement.

Il me reste aussi à adresser mes félicitations les plus sincères et les plus cordiales, comme l'on fait tous les orateurs qui m'ont précédé, aux honorables députés de Restigouche-Madawaska (M. Cormier) et de Grey-Nord (M. Porteous), pour l'heureuse façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions en proposant et en secondant respectivement l'adresse en réponse au discours du trône.

Des félicitations, il faudrait aussi, si nous en avions le temps, en adresser à tous les députés canadiens-français comme à tous les députés des autres provinces, d'un côté comme de l'autre de la Chambre pour les discours très complets et très au point que nous avons eu

l'occasion d'entendre depuis deux semaines que dure maintenant ce débat.

Si j'étais un ancien député, on ne me pardonnerait peut-être pas de faire la louange du comté que j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre. Comme les nouveaux députés peuvent compter sur votre indulgence et sur celle des honorables membres de cette Chambre, vous me permettez peut-être de dire non pas que je représente le plus beau comté du pays, les protestations parmi mes amis que je vois à côté de moi seraient trop nombreuses, mais que je représente l'un des plus beaux comtés, — c'est l'expression que je choisirai pour être de bon compte avec tout le monde, — l'un des plus beaux comtés de la province de Québec. C'est un comté à la fois mi-agricole et mi-industriel. Nous y avons sous le rapport de l'agriculture la culture générale, la culture du foin, l'industrie laitière, l'élevage la culture maraîchère, la culture du tabac sur une grande échelle, dans la région de St-Césaire particulièrement. Nous y avons aussi de superbes vergers, et c'est avec raison qu'on a dit que la région de Rougemont, de St-Hilaire et d'Abbotsford était le plus beau jardin de la province. Nous avons encore l'industrie de l'ébène, l'industrie des conserves, l'aviculture et l'apiculture, etc. Au point de vue de l'industrie nous y trouvons des soieries, des tricoteuses, des manufactures de chaussures, tanneries, manufactures d'orgues. Nous avons des distilleries, des manufactures de chapeaux, etc.

Dans mon comté, au cours des dernières élections, comme à peu près dans tous les autres comtés de la province de Québec, comme dans tous les comtés du pays, on s'est adressé à la classe des cultivateurs, et pour capter leurs votes on a essayé de leur faire croire que s'ils accordaient leur suffrage au parti conservateur ils verraient leur produits agricoles recevoir une augmentation considérable. On a promis aux ouvriers des villes qu'ils auraient plus d'ouvrage. Aucune de ses promesses ne s'est réalisée. Mais, comme partout ailleurs aussi, l'on a eu recours au cri célèbre et fameux du "Canada first". Monsieur le président, le parti conservateur est habitué lorsqu'il veut remporter une victoire à avoir recours à des paroles qui sonnent comme un appel de clairon. On en a eu un exemple déjà aux élections de 1911 lorsque le parti conservateur avait eu recours pour gagner la victoire à cette fameuse devise: "Ni troc, ni échange avec les Yankees". Et en 1911, puisque nous y sommes, les conservateurs avaient encore cette fois-là, comme en 1930 joué un double jeu. Dans une certaine partie du pays, l'on avait combattu en faisant toutes espèces de représentations à la population concernant la réciprocité. Dans une autre partie du pays on avait fait des représentations identiques aux électeurs en parlant de la question de la marine. Cette année, pour gagner les élections de 1930, le parti conservateur, par la voix de son chef, a eu recours à une formule du "Canada d'abord". Sans doute, c'est une belle devise, monsieur le président, c'est peut-être même la plus belle qu'on puis-

se insérer en tête d'un programme électoral à la veille d'une consultation populaire. Le Canada d'abord, cela paraît bien dans une proclamation, cela produit un bon effet dans des discours. Sans doute, nous l'approuvons tous, tant que nous sommes, cette formule magique, mais à condition de lui accorder sa signification juste, réelle et exacte.

Si par ce programme on entend prendre le moyen d'ouvrir de nouveaux débouchés à nos produits, de créer de nouveaux marchés, ou même simplement de garder ceux que nous avons, nous en sommes! Si par ce programme, on entend travailler à cimenter l'union nationale, entre les provinces, entre les classes, entre les races, entre les croyances, nous en sommes! Si par ce programme, on entend protéger le consommateur et les classes moyennes au lieu d'avoir uniquement en vue les intérêts des grands capitalistes du pays, nous en sommes! Si par ce programme, on entend protéger le cultivateur et l'ouvrier autant que les grands industriels et les rois de la finance, nous en sommes, et ce programme recevrait notre adhésion la plus complète, la plus franche et la plus sincère, car il a toujours été, Dieu merci, celui du parti libéral. Mais, monsieur le président, si, au moyen de cette formule magique, on désire surtout et avant tout la protection pour les puissants, la haute protection pour les riches et les grands; si pour arriver à ce résultat on ne recule devant rien; si par une élévation inconsidérée du tarif on voit les autres pays, les uns après les autres, nous fermer leurs portes; si au lieu d'avoir un tarif de revenu, nous voyons le revenu des douanes, par exemple, diminuer misérablement de jour en jour; si notre pays perd le rang enviable qu'il occupait, au point de vue du commerce extérieur, parmi les premières nations du monde; si au lieu d'accumuler des surplus, et par ce moyen de réduire la dette nationale, l'administration accuse des déficits; si, par voie de conséquences, au lieu de diminuer ou même de faire disparaître certaines taxes qui pèsent lourdement sur la nation, on est obligé de les augmenter et même d'en créer de nouvelles; si au lieu de cette paix, de cette confiance mutuelle, de ce respect, de cette concordie et de cette harmonie qui doivent fleurir sur le sol canadien, si l'on veut voir survivre le pacte fédératif, si au lieu de tout cela, dis-je l'on voit naître la méfiance, le soupçon, l'animosité, les conflits d'intérêts entre les provinces, entre les sections de notre territoire, entre les classes et, même, en certains cas, faut-il le dire, le mépris des droits des minorités, oh! alors monsieur le président, ne sommes-nous pas en droit de nous demander si cette belle formule n'avait pas pour seul et unique objet la possession du pouvoir, par l'application de ce principe souverainement faux et mauvais "la fin justifie les moyens".

Au cours des élections de juillet dernier, monsieur le président, nos bons amis de la droite ne voyaient partout que malaise, dépression, chômage, misère et afflictions de toutes sortes. Nous admettons bien, de notre côté, qu'il y avait une dépression économique, mais nous avons toujours prétendu qu'elle avait des causes générales, surproduction, mévente des blés, progrès du machinisme, dégringolade de la bourse, etc. Cependant, nos adversaires refusaient absolument de jeter les yeux au delà des frontières de notre pays; ils ne voulaient voir ni les pays d'Europe, ni la république voisine; ils refusaient de faire la moindre enquête sur la situation économique des autres pays. Après les élections, cependant, cela ne tarda pas à changer. Plusieurs autres honorables députés qui ont eu l'occasion d'adresser la parole avant moi ont déjà souligné à l'attention de cette Chambre des déclarations qui ont été faites, immédiatement après les élections, par l'honorable ministre du Commerce (M. Stevens), par exemple, par l'honorable ministre du Travail (M. Robertson), l'honorable député d'Argenteuil (sir George Perley). L'honorable premier ministre lui-même, dans le discours qu'il prononçait à l'ouverture de la conférence impériale, à Londres, le premier octobre dernier, s'empressait lui aussi de souligner que cette conférence s'ouvrait à une époque de dépression industrielle et que cette situation était universelle. Voici d'ailleurs les propres termes dans lesquels il s'exprimait. Monsieur le président, j'emprunte le texte du compte ren-

LE BLE, LE BEURRE, LES OEUFS ET M. BENNETT

Dans toutes leurs assemblées, les candidats conservateurs, lors des élections de l'été dernier, affirmaient aux cultivateurs que le gouvernement King était responsable de la diminution des prix de leurs produits et que seule la protection pouvait relever le marché.

Ces promesses ont-elles été réalisées? Les cultivateurs sont-ils plus heureux aujourd'hui que l'année dernière? Hélas! le marché agricole est plus bas que jamais, et ce n'est pas avec le charlatanisme et le "hum-bug" de M. Bennett que l'on guérira nos plaies commerciales.

On pourra juger, par le petit tableau qui suit, de la véracité des paroles de M. Rinfret. Nous y avons mis en regard les prix de quelques denrées alimentaires à deux dates différentes, c'est-à-dire, le 18 mars 1930, sous le gouvernement King, et le 18 mars 1931, sous le gouvernement Bennett:

Table with 3 columns: PRODUITS, (A Montréal) 18 mars 1930, (A Montréal) 18 mars 1931. Lists prices for various goods like Blé première qualité, Orge No 4, etc.

Ce sont là les prix du marché de Montréal. Mais si on partait du point de production, c'est-à-dire de la ferme même, on verrait que le beurre s'est vendu à plusieurs sous au-dessous de cette liste.

Tels sont les bienfaits de la protection que nous a donnée M. Bennett en septembre dernier.

La Surveillance Prénatale

La santé de la mère expectante est d'une importance autant nationale que personnelle. La santé de la nation dépend de celle de ses citoyens, donc, comme citoyens nous devons veiller sur la santé des mères expectantes de notre pays.

La grossesse est un état tout-à-fait normal, mais il nous faut comprendre qu'afin d'empêcher les maux qui se présentent parfois pendant cette période, la mère expectante demande quelques soins particuliers.

La mère expectante demande une surveillance particulière pendant la grossesse — ce que nous appelons les soins prénataux — afin de se maintenir en santé. Cette surveillance doit commencer dès le début de la grossesse et continuer pendant toute la période.

Les chiffres que nous fournissons les cliniques prénatales des hôpitaux et les consultations des associations officielles et volontaires nous offrent un exemple frappant des bons résultats qui se produisent lorsque se fait une surveillance prénatale adéquate.

Il est vrai que chaque année un grand nombre de mères donnent le jour à des enfants sains et vigoureux sans en éprouver elles-mêmes aucun malaise extraordinaire, et voilà pourquoi d'autres femmes peuvent bien se demander à quoi bon insister que la surveillance prénatale et les soins à l'accouchement sont si nécessaires.

Procurez donc pour chaque mère expectante des conseils médicaux ainsi qu'une surveillance soignée pendant la grossesse afin d'éloigner d'elles les dangers qui les menacent pendant cette période.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue, College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'OPINION D'UN JOURNAL "LIBRE"

Pour faire remise aux municipalités d'une somme globale de \$17-641,336 que le gouvernement leur a avancée pour la construction de leurs routes, le cabinet Taschereau devra forcément tirer sur le produit des impôts: cela, il n'est pas besoin d'être malin pour le deviner.

raison: il comprenait que dans les circonstances tout dégrèvement fiscal contribuerait à faire renaître la vie économique si gravement atteinte par la guerre. Si M. Taschereau peut aujourd'hui relever les municipalités de plus de 17 millions et 1/2 d'obligations sans augmenter l'impôt, et même en le diminuant, c'est pour la population des campagnes un bienfait qui ne peut que profiter à la prospérité générale.

LA SORCIÈRE Par Henri-Jacques PROUMEN

Lorsqu'il eut retiré ses souliers cloutés et ses guêtres boueuses, François Rouget s'accouda à sa fenêtre. Un froid noir étreignait le village, dans le soir qui se faufilaient entre les gros flocons de neige.

Chez Nous Le "Great Eastern" dans le port de Québec en 1861. Large advertisement for Molson beer featuring a historical illustration of a ship in the harbor and the Molson logo.

HOUDE SE F... POLITIQUE SAGE

DES MISEREUX C'est encore l'Événement qui dit: Les "Fils natis de Montréal" manifestent bruyamment et violemment contre l'emploi de manœuvres étrangers sur les chantiers des entrepreneurs privés.

LA SORCIÈRE

La Sylvie, nous ce n'est pas notre affaire. Toutes ses simagrées, c'est bon pour les gens sans foi ni loi! L'autre l'a bien dit, l'autre dimanche...

LA SORCIÈRE

—Une pneumonie, sans doute!... Dis-moi, petit, ils n'ont fait venir personne d'autre, les Lepotier? —Oh! non, m'sieur Rouget, reprit l'enfant... Je crois bien que, pour ce qui est de la Sylvie...

LA SORCIÈRE

—Un bon gros, m'sieur le docteur? —Eh! non, imbécile, pas d'alcool! Et puis... (Rouget plante un regard terrible dans les prunelles de Lepotier) Et puis, que personne autre que toi ne soigne la Julie!...

LE FILM SONORE

Ce qu'il est Sait-on bien en général ce que c'est que le cinéma parlant? Beaucoup de passionnés de la T. S. F. n'ignorent rien de ses mystères. Mais combien ne connaissent d'un appareil de T. S. F. que la manière de s'en servir? Pour ces derniers... et les autres, nous allons essayer d'expliquer ce qu'est le parlant.



pour la ville, 37 Laframboise.

COLONNES FEMININES

LA JEUNE FILLE

Celle que j'aimerais, l'ange de mon doux rêve,
Aura de grands yeux bleus sous ses boucles d'enfants:
Le cœur bien chaste et doux comme un ange le rêve,
Un vague teint rosé de beau songe mourant.

Elle sera si frêle, et si svelte, et si douce,
Qu'on dirait le lis pâle en une serre éclos.
Ou le tremblant rayon de lune sur la mousse,
Ou la claire fontaine au ciel pleurant ses eaux.

Au fond de son doux cœur et du bout de ses lèvres,
Devinant déjà ce que je médite eneor,
Elle fredonnera toutes mes chansons mièvres
Et vêtira mon âme avec ses gammes d'or.

Elle n'aura jamais une parole amère;
Des sourires toujours fleuriront ses grands yeux
Chastes, comme l'étaient les regards de ma mère
Et purs comme l'étaient ses vagues regards bleus.

Paul GERARDY

LA CLEF DU BONHEUR

C'est l'un des derniers "portebonheur", cette clef d'acier, d'argent ou d'or, petite ou grande, que j'ai vue, désignée de ce nom. Elle est toute désignée de ce nom. Elle est toute simple; elle n'entrerait dans aucune serrure compliquée ou fantaisiste; en ses lignes familières à tous, elle semble l'un de ces honnêtes passe-partout qui, sans mystère, ouvrent toutes les portes de la maison. Et moi qui ne goûte guère tous les fétiches dont on s'encombre, je l'ai aimée et pour ses allures nettes de bonne clef, et bien plus pour ce qu'elle symbolise.

Aussi est-ce elle que j'ai choisie pour vos vingt ans, pour qu'ils vous apportent à chacune, menue et résistante, la clef que vous cherchez toutes, la clef solide de votre bonheur. Qu'importe qu'elle soit faite pour les unes d'acier et pour bien peu d'or? L'essentiel n'est pas là.

Ce qu'il faut, c'est que vous l'ayez bien en main, ne la faussiez pas à des portes qu'elle ne saurait jamais ouvrir et ne perdriez même pas de temps à la tourner et retourner dans les serrures où elle s'adapte. Car, il existe des maladroits et des impatientes qui ne savent manœuvrer simplement une porte: ils entrent la clef, ou trop ou pas assez, vont à contre-sens, s'énervent, brouillent tout, cassent des pièces, renoncent à l'entreprise si ce sont des enfants ou courent au serrurier si ce sont de grandes personnes.

Or, je voudrais qu'aux portes du bonheur, les plus petites surtout, celles qui s'ouvrent à la première pression, alors qu'on se heurte aux grandes, vous n'agissiez ni comme des enfants, ni comme des gens maladroits ou impatientes.

On arrive pas ainsi au château du bonheur, où mènent de rudes sentiers. Il n'est pas un grand palace bourdonnant de bruit, d'arabesques, de plaisirs, d'ambitions ou d'égoïsmes. Il n'est pas même une quête et magnifique demeure où l'on s'installe bien à l'aise, fût-ce à deux, à l'abri des coups de vent et des orages de la vie.

C'est une forteresse dont la grande porte d'accès ne s'ouvre qu'une ou deux fois dans l'existence, aux heures où l'on y pense le moins, jamais quand, avec rage, on tourne la serrure close pour les mortels. Une main mystérieuse, divine, en pousse parfois les battants au large et le bonheur apparaît. A nous de franchir alors le seuil, sans hésiter, et de le suivre, si nous ne voulons pas le manquer, lui, le bonheur tout court.

Mais il est si rare, le bonheur qui vient ainsi à nous et il se présente si peu sous l'aspect que nous lui prêtons, que beaucoup le regardent sans le reconnaître et, déçus, s'en vont. Alors tout se reforme et l'homme est malheureux.

Seuls arrivent ceux qui ont entrepris la montée, en passant par les petites portes qui ouvrent sur les rudes et beaux chemins. Au lieu de se ruier en vain à la poterne, où la houle bat la foire pour tromper son attente, chaque jour, ils avancent, enfonçant sagement dans les portes cachées que beaucoup oublient, la petite clef d'acier, d'argent ou d'or que je vous apporte.

Clef toute simple qui laisse les fausses serrures et le cliquant de la vie, au dehors et au dedans, même en son propre cœur. Clef qui va tout droit aux menues joies de chaque jour, celles du foyer familial, où tous se serrent, celles du fond de l'âme qui ne se naient pas d'illusions sur les idées ou les sentiments. Clef qui ouvre les portes de l'oubli de soi, du don des autres, de l'élan vers le bien et le vrai, de la souffrance acceptée pour valoir, produire et rendre les talents de l'Évangile.

LA CLEF DU BONHEUR

satisfait si bien la chercheuse de bonheur que rien ne l'arrête plus quand elle est près des autres.

Ainsi arrive-t-on, de porte en porte, dans la place, au bonheur même. Dès lors on ne bouge plus de là, heureux sur les hauteurs où brille le soleil, où passe l'air sain du large. On jouit du bonheur par droit de conquête; et on le garde parce qu'on l'aime, assuré que rien ne remplace la satisfaction intime que l'on goûte.

Ce qui, sans l'image, revient à vous répéter une fois de plus, vous qui partez à sa recherche, que c'est nous qui le faisons, quelle que puisse être notre vie. Parce qu'il ne se trouve qu'en nous dans les joies simples et les devoirs de l'existence, tout près des nôtres, et surtout au fond de nos cœurs et de nos consciences.

Dès lors, que vous partiez à deux ou toute seule à sa recherche, n'ayez pas peur; prenez la petite clef que, de tout mon cœur et de tous mes vœux, je vous offre.

Cécile JEGLOT.
(L'art d'être soi)

POUR DEMEURER AU LOGIS

Les mamans qui aiment leur intérieur et restent volontiers au logis pour s'occuper de leurs chers petits se plaisent à revêtir de gentilles robes de maison claires et coquettes. Dès le matin, c'est le saut-de-lit en satin, en toile de soie, capitonné de dessins piqués; ou la robe de chambre, plus élégante, coupée en forme à la jupe et que l'oise de côté, soit avec la main, ce qui est peu pratique, soit par deux doubles pans noués. Ces robes se font en crêpe satin en broché, en toile de soie, en satin laine et soie, en satinette imprimée; on les garnit à l'encolure d'un fichu drapé, d'une berthe ou, d'un grand col. Celles-ci appartiennent à la catégorie des robes dites "classiques"; mais à côté de ce genre tranquille, calme, pratique, il est une série de modèles plus fantaisie, d'une élégance toute spéciale. Il y a le déshabillé qui pour l'instant, comprend, une robe droite, longue et sans manches, sur laquelle vient se poser un long peletot d'un autre ton prenant la forme d'une tunique, d'une dalmatique, d'une jaquette. Il y a aussi le pyjama, dont l'originalité est actuellement assez acceptable, grâce à la façon du pantalon long et large qui semble une véritable jupe. Le pantalon pyjama s'accompagne d'une blouse claire et d'une veste longue, descendant au-dessous du genou; cette veste différente, comme ton, de celui du reste du costume.

Les broderies sur nos robes de printemps

La perle ne borne pas son rôle décoratif à la seule composition de nos bijoux; elle prend aussi place sur nos robes et se plaît à illuminer de sa toute petite présence nos lainages plus austères.

Cette apparition de la perle sur nos robes simples est une des notes caractéristiques de la mode de cette saison, qui entend mettre dans les lainages les recherches d'ornements réservés autrefois aux tissus riches ou légers. Non seulement nos robes courantes s'illuminent de perles, mais encore elle se rehaussent de broderies de soie, de points noués et se eisellent de jours et de découpés à l'anglaise.

Mais qu'on ne s'effraie pas de cette beauté associée à la simplicité, de ce décor riche mis en contact avec la sobriété du lainage, car la mode française sait avec un art infini employer et graduer ce mélange. De telle sorte que, par le jeu adroit de cette association, le décor de perles, au lieu de nous apparaître lourd et brillant, ne met qu'une leur douce dans la garniture de costume, comme s'il désirait se voiler pour mettre son élégance au niveau de celle de la parure.

Pour le soir, les perles sont en cristal, dorées ou souvent du même ton que la robe. Nous voyons, sur ce modèle II, une robe du soir en géo rose dont la jupe, très ample, forme des godets à pointes dessinant au bas de la jupe comme une grosse fleur découpée. L'empèchement plat, le bord du boléro et la pointe retombant au devant du corsage sont bordés d'une dentelure égayée de broderies roses et de perles d'un ton rose plus vif que celui de la robe. Sur la pointe du devant du corsage, fleurit un bouquet de perles rose vif.

Voici, choisis entre beaucoup d'autres, deux modèles très charmants dont la fantaisie pourra nous inspirer alors qu'il s'agira de garnir d'autres lainages et d'autres soieries. Ce rôle décorant de la broderie de perles ne se limite pas seulement à celui d'ornement des robes; elle est aussi employée alors qu'il s'agit de garnir de plus petits modèles, tels que blouses, paletots, boléros, collets, déshabillés. Sur nos petits sacs élégants, sur nos chapeaux de tissu, les broderies de perles trouveront aussi leur coquette utilisation.

Le véritable chic dans le luxe des dessous

Robes qui ensèrent la taille, manteaux qui moulent la figure — toutes les nouvelles données de la mode du jour veulent que les lignes des nouveaux sous-vêtements soient ajustées. Le vieux jupon à ligne droite est maintenant une chose du passé, lui qui faisait pourtant si bien sous vos robes. Il avait cependant coutume de faire bouffir aux environs de la taille; et aujourd'hui une seule bouffissure est de trop.

Non, votre jupon cette année se fait sur les lignes princesse à l'aide de coutures qui lui donnent l'apparence moulée. Puis encore il peut envelopper à l'aide de courroies que vous pouvez agraffer aussi serré qu'il vous plaira.

Il en est ainsi de tous vos sous-vêtements. Il est sage de choisir une chemise de façon à accentuer la figure, ou des bouffants et des jupons qui fassent serrer du haut. Car les dessous sont la véritable fondation du chic et de l'élégance. Si vos sous-vêtements possèdent les lignes voulues, cela constitue un bon point de départ pour acquérir les lignes de la mode pour les vêtements de dessus.

L'arrangement de vos sous-vêtements compte de façon importante dans la grande question qui consiste à garder la fine silhouette en vogue à l'heure actuelle. Peu importe que vous choisissiez une chemise-enveloppe et un jupon ou des bouffants et une jupe — la chose dépend tout bonnement de vous-même, de vos besoins particuliers, de vos préférences ou de vos répugnances. C'est la façon dont se combinent vos divers dessous qui font toute la différence.

Par exemple, il se peut que vous ayez horreur de trop de courroies épaulières — et cela à bon droit — et que vous teniez à un corset confectionné d'une seule pièce. Dans ce cas, vous préférez probablement les bouffants et un jupon, ou mieux encore un de ces nouveaux jupons qui s'accompagnent de pantalonnets.

Si vous êtes très mince, vous pourriez aimer un de ces tous-en-un en soie ou rayon tissés pesants qui prennent la place du corset, des pantalonnets et de la brassière. Ou bien encore, vous pourriez porter une courte ceinture, des bouffants et un jupon avec haut ajusté. C'est l'horreur des courroies épaulières et le besoin de protection en-dessous du genou par ces temps de jupes longues qui a fait revenir la vogue du jupon. Cet article naguère négligé à maintenant une réelle importance sous les robes de soie transparente ou les robes de lainages qui collent pour ainsi dire sur les bas.

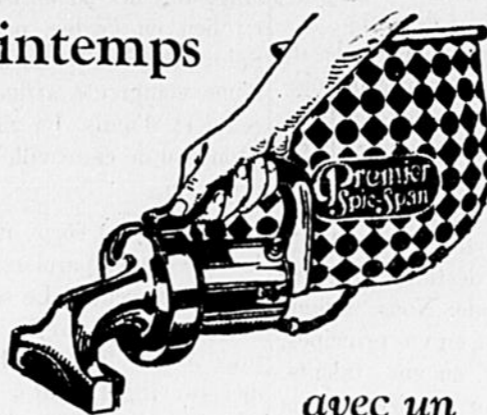
Une fois que vous aurez fixé le choix de votre type favori de sous-vêtements, se présente la question des couleurs et des tissus. Choisissez-vous du rose ou du bleu? Du chiffon ou du crêpe? Les claires nuances pastel ne sont pas seulement en vogue à l'heure actuelle, mais elles sont encore de bien meilleur goût que les tons plus violents — roses et bleus pâles, jaunes, verts et pêche. Si vous voulez un petit cachet de recherché vous pouvez prendre le noir — un de ces effets de soirées décolletés dans le dos pour aller avec vos toilettes noires de soirées.

En tant que les tissus sont concernés, c'est le service pratique qui est de mise. Il vous faut un matériel qui se lavera bien et qui gardera sa couleur; et pour cette raison c'est une bonne idée de s'écartier des occasions qui semblent trop bonnes pour être vraies.

Si l'agréable de soies, vous ferez bien de vous adresser à un magasin recommandable et demander une robe pour-tout — une soie qui n'a pas été appesantie à l'aide de substances métalliques. Pour la raison, tout ce que vous avez à faire c'est de regarder l'étiquette. Avec un rayon bien marqué, vous êtes en sûreté.

Pour la même raison encore — le service pratique — il est préférable de laisser les chiffons de côté en

Accueillez le Printemps



avec un SPIC-SPAN

Voici la plus pratique des balayuses que vous ayez jamais rencontrée... pour vos tentures, votre mobilier, vos escaliers et les coins d'accès difficile... la "Premier Spic-Span". Facile à manier et à employer. Ayez la vôtre à temps pour le nettoyage du Printemps. Faites le petit paiement ci-dessus et payez la balance \$1.00 par mois. Prix comptant \$18.75

Payez seulement 50c. comptant

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Si vous aimez un sirop plus épais et plus sucré ACHÉTEZ le BENSON'S GOLDEN... Vous obtenez une NUTRITION SUPÉRIEURE pour MOINS D'ARGENT en servant.

SIROP de MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND The CANADA STARCH CO., Limited MONTREAL

faveur des soies et des rayons plus solides. Si vous raffolez du léger pour vos toilettes, essayez le ninon ou le triple voile cette qualité pesante de chiffon plat. Le chiffonneuse, une très fine soie jersey, est un autre intéressant matériel léger que vous trouvez dans les ensembles de danse tout faits.

En général, cependant les crêpesoies plus lourdes, les soies et les rayons à gants font le meilleur choix pour les vêtements de tous les jours. C'est-à-dire à moins que vous n'alliez encore à l'école et que vous ne vous occupiez d'athlétisme avant tout. Nous croyons que vous trouverez alors les pantalons courts et des camisoles en jersey de lile ou de maille qui sont de la plus grande utilité, spécialement les camisoles avec épaulières confectionnées à même.

Les fines qualités de soie radium font également des dessous solides pour porter tous les jours — particulièrement le genre qui est fini façon-suède souple. Pour le printemps et pour l'été, que dites-vous des nouvelles soies imprimées lavables? Ces soies s'offrent en petits dessins largement espacés sur fond pastel léger — on les appelle des imprimés couteau à l'eau.

Les garnitures dépendent en grande partie de votre personnalité et de votre goût. En tant que les styles sont concernés, vous pouvez vous procurer ce genre un peu garçon, à la tailleuse, avec bordures de biais ou à point d'ourlet, ou bien la touche plus féminine de broderie ou de dentelle.

Pas trop de dentelle, cependant, à moins que vous ne puissiez vous procurer ce qu'il y a de mieux. On dit qu'un "pouce de travail à la main vaut un mille de dentelle commune et jamais la chose n'a été plus vraie que dans les sous-vêtements — spécialement par ces jours où les ruchés et les falbalas exposent à gêner la silhouette.

Les incrustations sont une forme de travail à la main que ne feront pas trop gonfler vos toilettes — une bande de satin lustré par exemple fagoté sur du crêpe mat. Et vous pouvez faire usage d'appliqués, de petits plis-épingle de bordures festonnées sur votre monogramme dans une nuance contrastante.

Quant aux combinaisons de couleurs, quelle chance que de pouvoir laisser parler votre goût! Rose foncé sur rose, bleu sur rose, bleu-gris sur jaune — il y a toute une gamme de possibilité.

Pieds Las et Endoloris

Une friction de la région douloureuse avec une solution de "Minard's" et d'eau tiède procurera un soulagement immédiat. On recommande aussi le "Minard's" pour les entorses, contusions et foulures.

L'INIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

Boucles... Bouclettes et Bouciements!

Bouciant la boucle, le bouclier Boucle fortement sa ceinture; Bouclant la boucle, le ceinture Donne du charme à sa ceinture Avec un "Kiondule". Qui boucle et qui boucle, L'art, dans le bouclerment, N'est plus qu'amusement. Un seul "KIONDULE" appliqué suffit pour se faire des boucles et des ondulations à l'infini... simple, pratique.

Envoi rapide sur réception de 50 cents à "KIONDULE" 2542 rue Drolot à Montréal.

Et quand il est question de laver vos sous-vêtements, vous vous apercevrez, comme la plupart des jeunes, que la touche personnelle est justement ce qui compte le plus. Eau tiède, abondance de savonnerie — juste tremper et retremper — plusieurs bons rinçage — et voilà comment se lavent les choses de soie. La chose est bien plus satisfaisante que de faire laver les soieries avec le lavage ordinaire de la famille.

C'est encore une excellente idée de garder les sous-vêtements à l'écart du soleil et de se servir pour les repasser d'un fer qui ne soit pas trop chaud. Tout cela constitue certains conseils qui pourront vous utilement servir pour garder vos sous-vêtements en bon et excellent ordre.

POURQUOI.....

l'on doit se servir du

CHARBON DE TOURBE

PARCE qu'il s'allume rapidement, brûle librement et donne une chaleur prompte et intense.

PARCE qu'il élimine le sciage et le fendage.

PARCE qu'il coûte peu, environ 50 pour cent du coût du bois.

... PRIX ...

80 pieds cubes \$ 6.50 (Correspondant à 1 tonne)

160 pieds cubes \$12.50 (Correspondant à 2 tonnes)

LA CIE DE

TOURBE HYDRAULIQUE

LIMITEE

9 Rue St-Denis, Tél. 98 ST-HYACINTHE

Brûlez un Combustible Local et Economisez sur votre Chauffage.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.



TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prélarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieures à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

SAINT-HYACINTHE

DONNEZ UN CADEAU A PAQUES

Vous trouverez à notre restaurant ce qui sera apprécié de la personne à qui vous l'offrirez.

RENDEZ-NOUS VISITE ET VOYEZ

Notre assortiment complet en fait d'œufs de Pâques, poissons, poules, lapins, etc. Nos bonbonnières sont des meilleurs fabricants tels que Moirs & Lowneys, etc.

Nous avons aussi de jolis articles de la fameuse parfumerie Yardley's Old English, Lovender.

UNE VISITE EST SOLLICITEE au

RESTAURANT BIJOU

Georges Fouriez, Prop.

147a rue Cascades, Tel. 456 ST-HYACINTHE

L'ORGE POUR LE BETAIL

"L'orge doit être considérée comme à peu près égale du maïs pour toutes les catégories des bestiaux dans l'alimentation desquels ce dernier grain a joué un rôle important. Cette céréale s'accommode admirablement de toutes les conditions variées de climat et de culture au Canada. Elle mérite d'entrer aussi bien dans la ration d'élevage que dans la ration d'engraissement des bestiaux." Tel est l'avant-propos

d'un feuillet que vient de publier le Service d'exploitation animale (127 — Nouvelle Série) pour aider les cultivateurs à faire un meilleur emploi des aliments de la ferme produits au Canada pour les cultivateurs à faire un meilleur emploi des aliments de la ferme produits au Canada pour les bovins d'élevage, les vaches laitières, les moutons et les porcs. L'orge est également un grain idéal pour les chevaux lorsqu'elle est donnée dans une ration bien équilibrée. Tous les cultivateurs devraient avoir un exemplaire de ce feuillet.

NOTES LOCALES

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a tenu cette semaine sa première assemblée régulière du mois d'avril. Les délibérations furent présidées par le Dr J. L. H. Pagé, maire, et tous les échevins étaient présents à la séance.

Les minutes de l'assemblée régulière du 18 mars dernier sont lues et approuvées à l'unanimité. Le paiement des comptes est aussi ordonné à l'unanimité.

Sur proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Guillet, le Conseil passe une résolution pour autoriser le greffier à faire certaines mutations de propriétés au rôle.

Le greffier donne lecture d'une lettre de l'Hon. M. Bouchard, député du comté, qui informe le Conseil que le gouvernement provincial, en vertu d'une loi passée récemment, a décidé de prendre à sa charge les intérêts payés par les municipalités de cette province sur les sommes qu'elles ont empruntées pour la confection de bons chemins. Par cette loi la Cité de Saint-Hyacinthe sera déchargée cette année de la moitié des intérêts à 2 pour cent qu'elle payait sur certains emprunts contractés pour la confection de chemins et l'an prochain elle sera déchargée de la balance de ces intérêts. Dans le cas de notre cité cela signifie cette année une remise de capital de \$13,688.53 et l'an prochain une remise du même montant formant un total de \$22,295.79 qui disparaîtront comme dettes de la municipalité. Ceci donnera aussi une réduction de \$222.96 dans les dépenses annuelles de 1931 et de \$445.92 l'an prochain étant le montant que payait jusqu'ici en intérêts la Cité de Saint-Hyacinthe sur le capital dont le gouvernement s'est chargé du paiement.

Sur la proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Poitras, il est unanimement résolu qu'un vote de remerciements soit adressé à l'Hon. M. Bouchard pour le travail qu'il a fait avec le concours des députés libéraux dans l'adoption de cette loi.

Une demande de M. François Lefrançois pour la pose d'un égout, d'une conduite d'eau et d'une lumière sur la rue Saint-Joseph, coin Turcot, est produite au Conseil. Il est décidé d'autoriser le greffier à faire faire des estimés pour ces travaux avant de prendre cette demande en considération.

Deux demandes d'emploi. L'une de M. Philias Bienvenu et l'autre de M. Jos. Berthiaume, sont soumises au conseil qui les réfère au dossier des demandes d'emploi pour références en temps opportun.

Le Conseil prend connaissance d'une requête de l'Institut des Aveugles, de Montréal, qui demande l'autorisation de pouvoir organiser à Saint-Hyacinthe une kermesse au profit de la construction d'un édifice pour l'Oeuvre et sans avoir de licence à payer. Cette requête est laissée sur la table pour études ultérieures.

Le greffier produit une contre-requête des laitiers de Saint-Joseph d'Yamaska qui demandent au Conseil de ne pas prendre en considération la requête des laitiers de Saint-Hyacinthe actuellement à l'étude en ce qui concerne l'augmentation de la taxe pour les laitiers étrangers qui viennent livrer leur lait dans les limites de la ville. Cette requête est laissée sur la table pour études.

Lecture est donnée d'une résolution adoptée par le Bureau de Direction de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe à son assemblée tenue le 31 mars dernier. Par sa résolution l'Auto-Club demande qu'une plus grande surveillance soit exercée par la police afin de mettre fin aux abus de certains automobilistes en ce qui regarde l'excès de vitesse dans les limites de la cité. Le Conseil décide à l'unanimité de sévir contre les automobilistes qui enfreignent les lois de la vitesse dans les rues de notre ville et qui ne se soucient guère de la sécurité des piétons. Il décide de plus de mettre rigoureusement en force, et dès

maintenant, le règlement No 380 concernant la circulation sur la voie publique. Les automobilistes sont priés d'en prendre avis.

A la suggestion de l'échevin Picard le Conseil décrète ensuite l'établissement des rues suivantes comme BOULEVARDS: rue Girouard, à partir de la rue Bourdages jusqu'aux Portes de la ville; rue Bourdages, de Girouard à la traverse à niveau du C. N. R.; la rue Cascade; et la rue Concorde, de Cascade à Girouard. A l'avenir les automobilistes devront arrêter leurs voitures avant de s'engager sur ces rues ou de les traverser.

Il est proposé par l'échevin Demers, secondé par l'échevin Mongeau, M. Elie Sénécal soit engagé pour remplacer M. C. Frédéric comme gardien du Parc Laframboise. Cette question souleva la discussion. Les échevins Richer, Guillet et Sylvestre sont d'avis que le Conseil ne devrait pas autoriser ce changement sans une étude plus sérieuse de la question attendu que MM. Frédéric et Sénécal ont rendu tous deux des services très appréciables à la Cité. L'échevin Guillet propose donc en amendement que l'étude de cette question soit référée à plus tard. Il est secondé par l'échevin Richer et par un vote de 6 contre 4 la motion principale est rejetée les échevins Guillet, Richer, Poitras, Picard, Sylvestre et Bardeux votant pour l'amendement et les échevins Payan, Demers, St-Germain et Mongeau votant contre.

L'échevin Demers donne ensuite avis qu'il proposera à la prochaine séance de ce conseil qu'une somme de \$200 soit mise à la disposition du Comité des Pares pour réparations à la maison actuelle du Gardien du Parc Laframboise.

Le contrat pour la pose du marbre sur le dessus des étaux de bouchers au Marché Centre est accordé à M. Nap. Daudelin au prix de \$215 le pied carré. Le conseil vote ensuite une somme de \$80, pour l'achat d'un tombeau pour le département de la Voirie.

Sur la proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Payan, le Conseil accorde à la Maison Paquet & Godbout Eng., au prix de \$5,900.00, le contrat pour la reconstruction de la façade de l'Hôtel de Ville à condition que les travaux commencent avant le 15 avril. Les plans et devis pour cette reconstruction ont été préparés par M. G.-René Richer, architecte de cette ville.

Le conseil autorise ensuite le greffier à demander des soumissions pour l'installation électrique dans le parc situé en arrière du Palais de Justice.

La séance est ensuite levée.

IMPORTANT NOMINATION

M. Adrien Morin, de l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe et le secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, vient d'être nommé chef du Service de l'Industrie Animale par l'Hon. M. Adélard Godbout, le ministre provincial de l'Agriculture. M. Morin succède comme tel à M. S. J. Chagnon qui a été appelé à la position de chef de la ferme expérimentale de Deschambault.

M. Adrien Morin réside à Saint-Hyacinthe depuis 1926. Il a fait ses études commerciales à Nicolet et regut ses diplômes de Bachelier 1919-1920-1921, aux collèges d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Il a aussi fait trois années d'études post-scolaire agricoles, en 1919-1920-1922, aux collèges d'Agriculture de l'Iowa et du Massachusetts. En 1922 il était nommé secrétaire de la Société Générale des Eleveurs charge qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme chef du Service de l'Industrie Animale.

VA-ET-VIENT

M. Alfred Cabana, de Biddeford, Maine et étudiant en Chirurgie Dentaire à l'Université de Montréal, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe en visite chez M. Joseph Cabana.

A MAITRE T.-A. FONTAINE, M. P.

Bravo! monsieur Fontaine. Vous avez fait à la Chambre des Communes un magistral discours.

Quand, aux élections fédérales de 1930, vous brigûtes pour la première fois les suffrages des électeurs du Comté de Saint-Hyacinthe-Rouville, nous vous savions un jeune professionnel sérieux, studieux, énergique et courtois, capable de mener à bien les destinées de votre division électorale. Nous avions confiance en vous, en vos principes, en votre savoir, en vos talents. Vous ne nous avez pas déçus; vous venez de nous servir à souhait.

Sous votre chaude parole votre comté "mi-rural, mi-agricole et mi-industriel" comme vous disiez, est devenu plus beau; vous lui avez fait parmi ceux nombreux du Dominion une physionomie rayonnante de courage, de force et d'espoir.

Par vos arguments solides, étayés sur le bon sens et les principes d'économie politique, vous avez ouvert les yeux à maints de vos adversaires; et la sublime leçon de justice et de tolérance que vous avez donnée à MM. Anderson & Al. nous a montré la profondeur de vos convictions, l'étendue de votre patriotisme et prouvé, ce qui arrive trop rarement de nos jours, que "aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années."

Encore une fois, monsieur Fontaine, bravo! Votre discours nous a fait oublier bien des mesquineries de la vie politique et bien des fautes chères à vos adversaires, au temps de la campagne électorale de l'été dernier.

XXX

N. D. R. — Nous invitons nos lecteurs à lire, en première page de ce journal, le brillant discours de notre député au Fédéral.

AU DISPENSAIRE

Voici le rapport des activités du médecin et de l'Infirmière des Dispensaires municipaux pour le mois de février dernier:

Nombre de jours de cliniques, 8; nombre de cliniques, 12; heures aux cliniques, 41; heures aux visites, 83; heures au bureau, 18; heures totales de travail, 142; nombre de cliniques anti-tuberculeuses, 8; assistance, 58; nouveaux cas, 54; cas négatifs, 51; positif, 1; sous observation, 2; rayons X, 55; nombre de cliniques de Puériculture, 4; assistance, 66; nouveaux cas, 4; visites à domicile, 211; bébés, 146; cas ante-partum, 6; cas post-partum, 21; entreevues ante-partum, 30; cas précolaires, 30; tuberculose, 20; hygiène générale, 20; pièces de littérature distribuées, 350; lettres ante-partum distribuées, 40; appels téléphoniques, 20.

TRAVAUX COMMENCES

On a commençé cette semaine les travaux de construction d'une annexe à l'Académie Prince, rue Concorde. Cette nouvelle bâtisse sera construite entièrement à l'épreuve du feu et pourvue de quatre classes, d'un dortoir et d'une salle de récréation. Les plans ont été préparés par M. G.-René Richer architecte de cette ville.

La nouvelle addition aura une largeur de 72 pieds et une profondeur de 62 pieds. Le coût total de la construction, y compris certaines réparations à l'édifice actuel, se chiffre à environ \$60,000. Le contrat a été accordé à la maison Paquet & Godbout Eng., de cette ville.

CONCERT ANNUEL DE LA PHILHARMONIQUE

On voudra bien se rappeler que le concert annuel de la Société Philharmonique aura lieu le 9 courant, au Théâtre Corona, à 8.30 P. M.

Qu'on se hâte d'acheter les billets qui s'enlèvent rapidement. Il reste encore plusieurs bonnes places à vendre. Le plan de la salle est exposé à la Pharmacie Brodeur.

Ce concert comprendra de la musique d'orchestre et de fanfare ainsi qu'une comédie en 2 actes intitulée: *Tête-Folle*.

NOMME PERCEPTEUR

A une assemblée du Bureau de Direction de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe M. Henri Raymond, de cette ville, a été nommé percepteur pour l'année courante.

FEU MME ALFRED AUGUSTIN

Les funérailles de Mme Alfred Augustin, née Médérise Petit, ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Joseph d'Yamaska au milieu d'une nombreuse affluente de parents et d'amis. La maison V.-J. Mongeau de cette ville en avait la direction.

La levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé P.-N. Desrochers. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Philippe Auger, directeur du Séminaire de cette ville. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des abbés P.-N. Desrochers et Armand Brouillard.

Au chœur l'on remarquait M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé du Christ-Roi, et M. l'abbé Spenard, de l'Évêché.

Les porteurs étaient MM. J.-O. Samson, Aurèle Gaudette, Philippe Gendreau, Ovide Bertrand, I. Borduas et A.-J. Archambault.

Le deuil était conduit par M. Alfred Augustin, époux de la défunte; ses fils, Maurice et André; son père, M. Louis Petit; ses beaux-frères, Arthur et Ernest Gosselin; son beau-père, M. Louis Augustin; son beau-frère, M. Wilfrid Girouard, de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe. Dans le cortège l'on remarquait un grand nombre de parents et amis de la famille et de citoyens de St-Joseph et de cette ville.

La défunte était âgée de 39 ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Alfred Augustin; ses fils; ses père et mère, M. et Mme Louis Petit; ses sœurs, Mme Ernest Gosselin, née Anna-Paule, et Mme Arthur Gosselin, née Cordélia Petit; ses beaux-parents, M. et Mme Louis Augustin.

Offrandes de messes: — MM. et Mmes Raoul Lassonde, Aurèle Gaudette, P. E. Guay, Wilfrid Girouard, Montréal, J. O. Samson, Louis Augustin, Josaphat Archambault, Charles-Emile Lemieux, M. A. David, Conrad Morin, J. N. Daudelin, R. Maynard, Ovide Bertrand; M. l'abbé Charles-Emile Gadois, professeur au Séminaire; ses fils, Maurice et André Augustin; Les employés de la Maison O. Chalifoux & fils, Limitée; Mmes Irenée Provost, V. Dussault; Famille Eugène Côté; Mlle E. Robert, Mlle Dorila Dansereau, MM. Philippe Gendreau, Auguste Augustin et Louis Daudelin; Mlle Dorila Desrochers, La Maison O. Chalifoux & Fils Ltée.

Couronnes de Messes: — M. T. R. Barker, Montréal; Mlle R. B. Kirby, Montréal; M. R. St-Germain, Montréal; Mlle Clara Dufresne; Les Elèves de la classe des Élémentaires français, du Séminaire.

Télégramme: — M. et Mme Eugène Brais, Montréal.

Offrandes de Fleurs: — Famille Wilfrid Girouard, Montréal; MM. et Mmes Arthur Gosselin, Louis Petit et Ernest Gosselin.

Témoignages de sympathie: — MM. et Mmes J. H. Rainville; D. I. Borduas, La Providence, Ovide Larivière, Dan Newton, Montréal, R. LaBarre, Montréal, Antonio Brodeur, Auguste Halley, Joseph Marchessault, St-Joseph, Joseph Desmarchais, Conrad Letendre, Arthur Fontaine, J. N. Labonté, Wilfrid Laporte, Jos. Bazinet, Donat Mongeau, Paul Ravenelle, Donat Mongeau, Joseph Mathieu, Wilfrid Daigle, Henri Richard, G. L. Proulx, Dr et Mme Antonio Perrault; Mmes J. H. Morin, Camille-R. Laperle, W. E. Gilby, J.-A.-Ernest Daigle, Joseph Trempe, Ludger Baril; Mlle Hélène St-Jean; Les familles H. Barré, C. A. Rousseau, St-Joseph, Hormidas Gosselin, P. E. Lemieux, J. E. Gaboury, J.-Alfred Brodeur, MM. Raymond Lanox, R. A. Bernier, V.-J. Mongeau, M. Carrière, Maurice Brodeur, Maurice Avard, Dr J.-A.-Ernest Daigle, Daniel St-Germain, W. E. Gilby, et autres.

DONNERA DES COURS

Monsieur J.-E. Thériault, chimiste en chef du Laboratoire Provincial à l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, ira donner, au cours du mois d'avril, une série de cours sur l'Industrie Laitière, avec périodes de laboratoire, au Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. M. Thériault se rend à Ste-Anne de la Pocatière à la demande des autorités du Collège d'Agriculture de cet endroit.

THEATRE CORONA

Voici les attractions de la semaine prochaine au théâtre Corona de cette ville:

DIMANCHE et LUNDI, 5 et 6 avril: "Those Three French Girls" est une comédie qui ne manque pas d'originalité. Le dialogue, écrit par l'humoriste anglais bien connu, Woodhouse, est d'un intérêt particulier. L'histoire est celle d'une jeune anglaise, en promenade à Paris, s'éprenant soudain d'une jolie parisienne, qui tient, avec deux compagnes, un établissement de modiste. Il invite les trois jeunes filles, en même temps que deux Américains, anciens soldats, à visiter son oncle, retiré dans un château en Angleterre. Son but est d'intéresser le vieil oncle dans l'établissement de modiste, mais le malheur est que celui-ci s'intéresse plus à la jeune fille qu'à l'entreprise. D'où l'embarras et le dépit du neveu qui finit cependant par trouver un moyen ingénieux de montrer à son oncle le ridicule de sa situation.

MARDI et MERCREDI, 7 et 8 avril: "On the Level", est l'histoire d'un jeune homme, plein de bonne volonté, qui travaille à la construction des édifices, étant servi par de bons muscles. Un jour, il est remarqué par une bande de voleurs, qui décident de s'en servir comme d'un agent auprès des ouvriers, sur qui il a beaucoup d'emprise. L'âme de la bande n'est autre qu'une grande femme blonde, qui ne tarde pas à prendre ce jeune homme dans ses filets. Celui-ci vend des parts sur des lots qui n'existent pas, et finalement lorsque vient le temps de produire l'argent devant les ouvriers qui le réclament, il s'aperçoit qu'il a été dupé, par celle qu'il croyait sincère. Au moment où il va se décourager et tout abandonner, il apprend que la bande de voleurs est en route pour Montréal, et que le train qui doit les amener quitte le quai de la gare à 7 h. 15. Il est 7 heures, il a le temps. Un taxi le conduit à la gare, où il administre une raclée aux voleurs, qui de peur que la police ne leur mette la main dessus, n'osent pas récriminer. Il revient avec l'argent des ouvriers et il retrouve le bonheur qu'il avait failli perdre. La petite Française qu'il aimait bien, lui donne son coeur.

JEUDI, 9 avril: Concert annuel de la Société Philharmonique sous la direction du professeur Léon Ringuet.

VENDREDI et SAMEDI, 10 et 11 avril: "The Little Accident" est le genre de pièce qui s'adapte bien à l'écran sonore, avec Douglas Fairbanks, fils, et Anita Page dans les premiers rôles. C'est l'histoire de l'embarras d'un jeune homme qui se trouve aux prises avec un nouveau-né de trois semaines sur les bras, et ses difficultés avec les trois jeunes filles qu'il courtisait. C'est dire que toutes ces complications provoquent des éclats de rire à chaque instant.

PRONONCERA UNE CONFERENCE

Le Dr Eugène Saint-Jacques, professeur à l'Université de Montréal, viendra à Saint-Hyacinthe le 9 avril prochain où il donnera une conférence au Séminaire de cette ville. Le conférencier traitera sur "Ville Marie sous le Régime Français". Les amis du Séminaire sont cordialement invités à y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS

La famille Désilets remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de M. Alfred Désilets.

COURRIER DE ST-DOMINIQUE

Les funérailles de Mlle Marie Bachand ont eu lieu cette semaine en l'église paroissiale. La défunte, âgée de 13 ans, était la fille de M. Emile Bachand. Nos sympathies à la famille.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Janvier Vincent survenue mercredi de cette semaine à l'âge de 82 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, trois fils et une fille adoptive. — M. Léon Dubois, de Montréal, était de passage à St-Dominique en visite chez son fils, M. Omer Dubois.

Nous déménageons notre Magasin vers le 1er MAI PROCHAIN

110 Rue ST-ANTOINE TEL. 9

(Porte voisine Louis Bourgeois Ltée)

GLADU & FRERE ENRG.

Epiciers Licenciés

Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces.

Service Rapide à Domicile

SAINT-HYACINTHE, P. Qué.

LE R. P. GUITTON A ST-HYACINTHE

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs et à la population de Saint-Hyacinthe et de la région que le R. P. Guittou, jésuite, de l'Action Populaire de Paris et prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, viendra à Saint-Hyacinthe pour y donner une conférence. La soirée aura lieu au Patronage St-Vincent de Paul le 23 avril prochain sous les auspices de l'A. C. J. C.

Le sujet de la conférence du R. P. Georges Guittou n'est pas encore connu.

Les billets seront mis en vente sous peu.

Voici quelques notes biographiques sur l'éminent prédicateur: Son père et sa mère, octogénaires, vivent encore. Il est né le 21 mars 1877, à Saint-Etienne (Loire). Au noviciat en 1893. Professeur de belles-lettres, quatre ans; étudia la philosophie (1901-03) à Jersey; professeur de rhétorique (1904-06); il fut professeur de son frère, maintenant jésuite et directeur du collège de Marseille; il fit sa théologie à Hastings, Angleterre (1906-1910), où il fut ordonné prêtre par Mgr Amigo, évêque de Southwark. Il prêcha jusqu'à la déclaration de la guerre et il donna des conférences dans la cathédrale d'Oran.

En 1914, il se trouvait en Angleterre. Il partit dès la déclaration de guerre pour Lyon, où il s'offrit comme aumônier volontaire. En octobre, le général de Castelnau lui confia un poste dans la division bretonne. En mars 1915, il passa au premier bataillon des chasseurs à pied, commandant Somon. Il fit l'attaque avec eux et c'est alors qu'à Notre-Dame de Lorette, il trouva ces lettres adressées à la Sainte-Vierge par des soldats allant au feu, lettres qu'il publia et qui sont passionnantes d'intérêt.

Il termina la guerre en 1918 et écrivit "La poursuite victorieuse", française. Démobilisé en 1919 à Grenoble, où il passa un an, il est depuis onze ans attaché à l'Action Populaire avec dix autres jésuites.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Mars, 26: Joseph, Jean, Emile, Maurice, fils de Léopold Champagne et de Juliette Madore. Parr. et marr.: Emile Bouquet et Eva Champagne. — Mars, 30. — Marie-Louise, Thérèse, Jeanne, Madeleine, fille de Conrad Letendre et de Alice Daudelin. Parr. et marr. Napoléon Daudelin et Marie-Louise Guillet.

Sépulture. — Mars, 28: L'abbé Cléophas Savoie, âgé de 57 ans, fils de feu Pierre Savoie et de feu Clarisse Houle.

Paroisse Notre-Dame

Naissances. — Mars, 26: Joseph, Ferdinand, Albert, fils de Gaston Ledoux et de Adèle Thibault. Parr. et marr. Ferdinand Ledoux et Blandine Girouard. — Mars, 31. — Joseph, Jules, Adrien, Conrad, fils de Ernest Daigault et de Antoinette Jarry. Parr. et marr. Paul Jarry et Edwige Benoit. — Avril, 1: Marie, Géraldine, Francine, fille de Edgar Lacasse et de Marie Laure Fortier. Parr. et marr.: Alcide Lacasse et Alma Fortier.

Sépultures. — Mars, 30: Alfred Désilets, âgé de 80 ans, époux de feu Virginie Lambert. — Mars, 31: Aubertin, Norbert, âgé de 83 ans, époux de feu Aglaé Variour.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Pour le premier trimestre de l'année courante les statistiques démographiques dans les trois paroisses de la Cité de Saint-Hyacinthe sont comme suit: 83 naissances, 17 mariages et 68 sépultures.

Voici le détail pour chacune des paroisses: Cathédrale, 25 naissances, 9 mariages et 33 sépultures; Notre-Dame du Rosaire, 34 naissances, 3 mariages et 24 sépultures; Christ-Roi, 24 naissances, 5 mariages et 11 sépultures.

COURRIER D'ACTON-VALE

Un pénible accident est arrivé vendredi dernier sur le chemin d'Acton Vale conduisant à Wickham, lorsqu'une voiture à traction animale fut frappée par le convoi de midi à une traverse à niveau. Les deux occupants, MM. Lupien et St-Onge, trouvèrent la mort.

FUNERAILLES DE M. A. DESILETS

Les funérailles de M. Alfred Désilets ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Nicholas Ferron, O. P., curé de la paroisse. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. F. M. Gauvreau, O. P. et André Renaud, O. P. M. J. Bertrand, de cette ville en avait la direction.

Les porteurs étaient MM. L. Laflamme, A. Morin, E. Patenaude, L. Lavimodière, H. Hébert et D. Beauregard.

Le défunt était âgé de 80 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur, Mme Joseph Gauthier, née Marie; son fils, M. Louis Désilets, de cette ville; sa fille, Mme Achille Morin, de Windsor Mills, née Dianna; ses petits-enfants, M. Wellie Désilets et Mlle Marie-Louise Désilets; Mme Wellie Jarry, de St-Hyacinthe, née Rosa; MM. Arthur, Louis et Albert Morin; Mme Antoine Hamel, née Marie-Anne, de Windsor Mills; ses arrière-petits-enfants, Lionel et Lucien Hamel, de Windsor Mills, Jeannine Jarry, de St-Hyacinthe.

Offrandes de messes: — MM. F. Jetté et Joseph Gauthier.

Bouquets spirituels: — MM. et Mmes Rodrigue Choquette, Ernest Pelletier, Eugène Charpentier; M. Henri-Paul St-Pierre.

Témoignages de sympathie: — MM. et Mmes Benjamin Plourde, Léo Filibotte, Raoul Gauthier, Edmond Patenaude; Familles Louis Laflamme et Adlard Morin; Mlle Berthe Lussier, etc.

CONCERT REMIS

Le deuxième concert annuel de la chorale du Christ-Roi, qui avait été annoncé pour le 23 avril prochain, vient d'être remis au 28 du même mois. Cette décision a été prise pour permettre à la population de Saint-Hyacinthe d'assister à la conférence que prononcera le R. P. Guittou le 23 courant dans la salle du Patronage.

En plus du concert vocal et musical qui sera donné par la chorale on y jouera un drame en trois actes, intitulé: *Le Duc de Vicence* et une comédie en 1 acte, intitulée: *Le Jeune Homme du Siècle*. Les divers rôles seront interprétés par MM. G. Robidou, N. Brunelle, Olivier Brodeur, P. Trempe, E. Leblanc, sous la direction artistique de M. R. Turcotte.

Les principales pièces de chant qui seront exécutées par la chorale du Christ-Roi sont: *L'Ajout* et *Le Choeur des Soldats*, de Chas. Goumou, *Funiculi, Funicula*, de L. Denza, et un grand nombre d'autres.

Les billets pour ce concert seront mis en vente sous peu et il est à espérer que le public assistera à ce concert d'une de nos meilleures chorales.

REMERCE SES DONATEURS

Vu l'augmentation considérable de ses membres La Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe organisait récemment une campagne de souscriptions à travers la ville.

Parmi les généreux souscripteurs l'on remarque: L'Hon. M. T.-D. Bouchard, le Dr J. L. H. Pagé, M. l'abbé C. H. Lafontaine, M. l'abbé N. P. Desrochers, MM. H. Morin, L. Benoit, A. Gaudette, O. Prigent, Larochelle & Courchesne, J. G. Dolbec, Lallime & Cadorette, Pharmacie Lanctôt, P. Ravenelle, L. A. Breton & Fils, E. Goudreau, Pharmacie Brodeur, Chapdelaine & Dussault, Bergeron & Sicotte, Cusson & Cusson, R. Bérilla, Beatty Washer Store, Maison Adolphe, J. R. Cabana, P. E. Nadeau, A. Toussignant, C. A. Gervais, S. O. Dupras, R. Gauvin, J. Picher, A. Grégoire, V. Kakos, L. P. Gauthier, H. Barré, H. Jacques, J. Jeannotte, E. Chartier, J. A. Lussier, Gladu & Frère, E. Guyon, P. E. Légaré Ltée, C. Lussier, V. Caouette, B. J. Hébert, J. Souaid, E. A. Gendron, Pâtisserie Canadienne, R. Picard, D. Parenteau, G. E. Langevin, E. Lemay, D. Rodier, Dr J.E.A. Collette, L. O. David, L. Godbout, et Café Canadien.

La Garde d'Honneur remercie bien sincèrement toutes ces personnes qui ont répondu si généreusement à son appel.

DE PASSAGE

M. Jean Cormier, avocat, qui suit un cours aux Hautes Etudes de Montréal, est venu passer les vacances de Pâques chez son père, M. J. L. Cormier, Shérif.

Maux de tête Soulagés sans droguer... VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

VENTE PAR LE SHERIF

Mardi prochain, le 7 avril courant, le Sherif de Saint-Hyacinthe vendra à l'enchère les propriétés de Adonai Blanchet...

FUNERAILLES DE L'ABBE SAVOIE

Les funérailles de M. l'abbé Ls-Cléophas Savoie, ancien curé de Saint-Liboire de Bagot, décédé la semaine dernière...

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Jean-Baptiste-Olivier Archambault...

Un nombreux clergé venu de toutes les parties du diocèse et de l'étranger y assistait.

L'inhumation du défunt eut lieu dans la crypte du Séminaire de cette ville.

EN VISITE

Mlle Liliane Houle, de Montréal, a passé la dernière fin de semaine à Saint-Hyacinthe en visite chez Mlle Elianne Lahaise.

FUNERAILLES DE Mde REMI DAIGLE

Le 23 mars dernier ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'une affluence, considérable de parents et d'amis, les funérailles de Mme Rémi Daigle...

La levée du corps fut faite par le chanoine L.-A. Dubreuil, procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le R. P. Nicholas Ferron, O.P., curé de la paroisse, chanta le service funèbre.

Au choeur l'on remarquait : le chanoine F. A. Laroche; MM. les abbés G. Spénard, M. Goulet, E. St-Pierre, Albéric DeGrandpré, Gaston Martel, A. Hébert.

La chorale des hommes, sous la direction de M. J.-E. Thériault, rendit la messe à trois voix de Pietro Yon. Le R. F. Léonide, des Frères du Sacré-Coeur, chanta le "O Salutaris". M. Conrad Letendre, organiste, touchait l'orgue.

La défunte laisse pour la pleurer outre son époux : un fils, le docteur J.-A.-Ernest Daigle, C. D.; six filles, Anna, Mme J.-E. Gaboury, (Eva), Rose-Emma, Germaine, Antoinette et Jeanne.

Les porteurs étaient MM. L. J. Bertrand, A. J. Gaudreau, Adélard Bonin, L. N. Gervais, Wilfrid St-Pierre et Joseph Campbell.

Le deuil était conduit par son époux, M. Rémi Daigle; ses fils, le Dr J. A. E. Daigle; son gendre, M. J.-E. Gaboury; son petit-fils, M. Lucien Gaboury; son beau-frère, M. Michel Daigle; ses neveux, MM. Wilfrid Daigle, Léonidas Daigle, Joseph Arpajou, Joseph Delage, J. Brodeur, Antonio Delage, J.-Georges Bertrand et Gérard Daigle.

Offrandes de fleurs: — Un cousin, Dr J.A.E. Daigle, M. et Mme Armand Boisseau, Montréal; Couronnes par Dr et Mme Rod. Philie; Mlle Jeanne Bertrand, Famille J.-Alcide Bélanger, La Providence, Dr et Mme Joseph Laroche, Sorel, M. et Mme R. Gaudet, Montréal, Dr T. Boucher, Sorel, MM. H. et L.-P. Gaucher, National Breweries Company (W.

Lerliche, Dr Gérald Torney, Montréal, Dr Edgard Galarneau, Montréal.

Grand'Messes: — MM. et Mmes J. E. Gaboury, J. Arpajou, Geo. Bertrand, C. H. A. Campbell, J. A. Bonin, Elphège Martel, La Providence; MM. les abbés Roy, Ouhmet et Bail, Joseph Bourgeault, St-Pic, J. L. Armand Guertin, St-Denis sur Richelieu; Familles Rémi Daigle, W. Boucher, Montréal; Dames de Charité; Dames du Rosaire; Mme et Mlles Beauchemin, Winsoski, Vt.; Mmes Alfred Lussier, Georges Morin, Dr J. A. E. Daigle; Mlle Jeanne Arpajou; Annonciade, Hélène, Viviane et Lucien Gaboury, petits-enfants.

Messes privilégiées: — MM. et Mmes B. Dufresne, Dr Hervé Gagnon, L. A. Brunelle, Georges Chabot, Pointe St-Charles, René Gagnon, Armand Boisseau, Montréal; Les familles Alfred Gaboury, Montréal, Albany Comtois, A. Flibotte, Michel Provençal, Charles Racicot, Horace Daigle; Mmes Joseph Lebrun, Dolor Béland, Mme Dr H. Chaffers, Lewiston, Me.; Maison Lafrance & Sylvestre; Mlles Marguerite M. Gagné et Justina Provost, Auburn, Me.; Dr Moisan, Québec; Institut Catholique, Paris, France; Dr Yves Lafleur; MM. Normand Provost, Pierre Provost, Auburn, Me., Ernest Chartier.

Couronnes de Messes: — MM. et Mmes Elzéar Beaudry, Acton Vale, H. Chartier, Wilfrid Daigle, Arthur Ledoux, Emile Gauvin, Granby, Raoul Picard, La Providence, M. Bienvenu; Famille L. J. Bertrand; Mlles Irène Chabot, Montréal, Charpentier, Bertha Tousignant, Alice Chartier, Angéline Tétrault.

Affiliation aux Oeuvres Eucharistiques: — Mme C. Ratelle, Montréal.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: — MM. et Mmes J. O. Laflamme, Campbell's Bay, Arthur Cyr, Charles Viger, R. A. Trudeau, Gaston Chabot, Dr J. A. Viger, Henri St-Amant, Dr R. Philie, H. A. L'Abbé; Les familles Aimé Préfontaine, J. A. Côté, J. B. St-Pierre, François Jetté, J. E. Lemire, La Providence, Adolphe Lussier, Joseph Chabot; Cie St-Pierre & Larose; Mlles Lucienne Godin, La Providence, Lucinda Tousignant, Yvonne Trudeau, Yvonne Bonin, Hélène Gemme; Mme Joseph Bertrand; Mme et Mlle Chagnon; M. A.-G. Lambert et Mlle Lambert.

Bouquets spirituels: — MM. et Mmes Nap. Allard, Lachute, Joseph Delage, Lachute, Z. Delisle, La Providence, O. Martel, A. Delage; Mme Dr W. H. Chaffers; Les Frères du Noviciat du Couvent des Dominicains; Les membres du Foyer Ste-Rose, Paroisse N.-D. du Rosaire; Les familles Henri Foisy, J. N. Chabot, H. Cordeau, Lachute; Mlles Dora Thérberge, Cécile Campbell.

Télégrammes: — Mgr J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; Institut Catholique, Paris, France; MM. et Mmes Dr R. Geoffrin, Rodolphe Mathieu, et J.-Omer St-Onge, de Montréal, J.-Oscar Laflamme, Campbell's Bay; Les Drs Léonce Lessard, Québec, Emile Poirier, St-Jean, Jules Lafrenière, Montréal, A. J. Provost, Manchester, N. H., Honoré David, Montréal, L. Duguay, Ottawa, W. A. Parent, Hull; Les Elèves du Séminaire de St-Hyacinthe, promotion 1921-22; Mlles Germaine Drolet, Gilberte Robert, G. M. de Montréal, Annette L. Auger, de Ste-Hélène, Simone et Louise Provost, Lewiston, Me., Jeanne Dorion, Hull; MM. Normand Provost, Armand Boisseau, Montréal, René Brien, et L. C. Gélinas, Montréal, S. Picard, I. C., Québec, Paul-M. Bégin, I. C., Cochrane, Ont.; Viau Biscuit Corporation Ltée, Montréal.

Témoignages de Sympathie: — Révde Mère Générale et Religieuses du Couvent St-Joseph; SS. de la Charité de l'Hôtel-Dieu; Dames de La Présentation de Marie; RR. SS. du Précieux-Sang; Religieuses du Couvent de Lorette et leurs élèves, S. G. Mgr J. A. Desmarais; RR. PP. N. Ferron, F. M. Gauvreau et André Renaud; MM. les abbés G. Spénard, Victor Quintal, L. Raymond, H. Auger, A. De Grandpré, M. Delorme et M. Goulet; Chanoines F. A. Laroche, Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, RR. PP. L. M. Archambault, O.P., Lewiston, et Ant. Bissonnette, O. P.; RR. FF. du Sacré-Coeur; RR. FF. Louis-

Paul, directeur, Académie St-Dominique, et F. Léonard et leurs élèves; R. Sr Directrice et les élèves du Juvénat du Couvent St-Joseph; RR. SS. de l'Ecole Raymond et leurs élèves; M. l'abbé J. L. Guertin, vicair St-Denis; MM. et Mmes René Lépine, Jean Guérin, Joseph Borduas, tous de Montréal, Noël Lafrance, Joseph Foisy, Hervé Duquette, Roméo Bousquet, T. A. St-Germain, Dr J. A. Viger, Dr J. L. H. Pagé, M. A. David, J. E. F. Chartier, Chas. Viger, Ernest Boulay, R. Tétrault, Octave Auclair, G. H. Chabot, St-Liboire, A. Giard, Ste-Rosalie, E. O. Planche, St-Liboire, Ovide Bertrand, La Providence, Dr Antonio Perrault, J. H. Cambell, G. E. Ashton, Montréal, Edouard Richard, Edy Girouard, W. Bernard, Joseph Brodeur, L. P. Gaucher, P.-E. Gaucher, Oscar Trudeau, J. E. A. Lacasse, C. A. Gervais, L. N. Gervais, Adj. Bourgeois, Edmond Houde, Nashua, N. H., U. Meunier, Rougemont, Dr A. Bédard, R. S. Désautels, Napoléon Laplante, Raoul Lassonde, Roland Bernier, Antoine St-Roch, J. L. Cormier, Ovide Morin, Antoine Deslauriers, Conrad Letendre, Ls. Charron, Dorès Brouillé, Arthur St-Pierre, La Providence, Alex. Leboeuf, H. O. Cadorette, J. B. Létourneau, Dr J. O. Pouliot, Eugène Benoit, Dr E. Birtz, P. E. L'Heureux, St-Judes, H. Gemme, J. H. Coulombe, Gaston St-Pierre, W. Monette, D. I. Borduas, Wilfrid Laporte, Théodore Leclere, A. J. Gaudreau, E. O. Picard, Dr J. A. Landry, Sherbrooke; Officiers du Régiment de St-Hyacinthe; Lés-garés Automobile de St-Hyacinthe; Les familles Antonio Houle, J. F. Blanchard, B. J. Hébert, Adélard Bonin, Acadis Chartier, Montréal, Ovide Fournier, Racine, Ferdinand Ledoux, Gustave Borduas, L. A. Aimé, Nap. Laplante, J. M. Mathieu, Rémi Desmarais, Joseph Robitaille, La Providence, Emile Bouchar, Wilfrid Pelletier, La Providence, Antoine Comtois, L. G. Bédard, C. Bernier, D. Phaneuf, et Henri Tousignant; Messdames Vve Stanislas Alix, W. Gilby, Conrad Quintal, A. Guay, inf. en chef à l'Hôpital Dentaire, de Montréal, Mizaël Bienvenu, Joseph Désautels, Ed.-J. Massicotte, Montréal, Narcisse Chabot, Ste-Angèle, Jos. Phaneuf, Montréal, Henri Richard, Godin, La Providence, Isidore Desnoyers, Joseph Trempe, Elz. Casavant, F. X. Leblanc, E. Corestine, J. B. Picard, La Providence; Mesdemoiselles Godin, La Providence, M.-Rose, Elisabeth et Georgette Bousquet, Alice Casavant, Picard, Irène Guillaume, Arthémise St-Germain, V.-J. Caron, Manchester, M.-J. Leclere, Montréal, Cécile Désautels, St-Antoine, Jeanne-Marie et Laurence Guay, Ottawa, Marguerite Piuze, G. M., Montréal, Larue, D. Casavant, M.-A. Désautels, Jeanne et Berthe Côté, Irène Lussier, Bibiane Delage, Lachute, Mignonne Blanchard, Gisèle Sénécal, Drummondville, Marie et M.-B. Archambault, Lucienne Raymond, Berthe Bélanger, Outremont, Jeannine Desjardins, R. E. et A. Désautels, Honora Girouard, Rita St-Martin, Bernadette Lussier, Gisèle Foisy, Robert, Juliette St-Martin, Eva Guertin, Laurette Perreault, Turcot, P. Benoit, Diana Gaucher, Fabiola Chabot, St-Liboire, Antoinette Lambert, Morier, L.-C. et L. Bazinet, Roland Mongeau, Marie-Reine Béglise, Anita et Eliane Gadbois; Les RR. PP. H. M. Dussault, O. P. Notre-Dame de Grâce, Antonin-Marie, O. F. M., Montréal; M. l'abbé R. Péloquin, vicair St-Ours; Succursale No. 3 des Artisans Canadiens-Français; Les RR. PP. Thomas Houle, O. P., Ottawa, Pierre Trudel, O. P. Notre-Dame de Grâce; R. F. Nivard, C. S. C., Montréal; Messieurs, Dr J. Chouinard, Donnacna, L.-H. Lafontaine, St-Hugues, Conrad Lebrun, Dr Eudore Dubeau, doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire, Montréal, Dr J. E. A. Collette, Dr H. Breton, Gaston Bélanger, Nazaire Casavant, Charlemagne Delage, Lachute, J. H. Morier, Montréal, Calixte Hébert, Trois-Rivières, J. C. Phaneuf, W. Dumaine, Germain et E. Bernard, E. Tousignant, avocat, Dr Albert Tousignant, C. D. Robert Lafrance, C. O. Lussier, Roger Lévesque, R. Brouillé, Dr Eug. Turcot, R. Pothier, Camille Mercere, Geo. Gadbois, René Desjardins, Dr Roméo et Mlle Dufresne; Pharmacie Collette; Mme et Mlles C. et N. Mongeau, Mme Arthur et Mlles Chabot, Mme Joseph et Mlle Thérèse Dion, etc.

REMERCIEMENTS

La famille Robert Brodeur remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Marie-Antoinette-Gilberte Brodeur, survenue le 20 mars, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visite, assistances aux funérailles, ou de toute autre façon que ce soit.

COURRIER DE ST-JUDES

L'Hon. M. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative et député du Comté, a été le premier à s'inscrire sur la liste des bienfaiteurs pour le Club d'Amusements de la jeunesse de St-Judes en faisant parvenir son chèque aux quartiers-généraux du Club. Nous le remercions sincèrement pour sa générosité. Une fois de plus il a montré l'intérêt qu'il porte au bien-être de ses concitoyens.

Mme veuve Ph. Gadbois, née Eléonore Martin est décédée ces jours derniers. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale où le service fut chanté par M. le vicair Bonin.

Le deuil était conduit par M. J. A. LaPerle. Les porteurs étaient MM. F. Dubé, G. Pontbriand, A. Perreault et J. B. Gadbois.

Mlle Lucienne Dupré vient de nous quitter pour aller demeurer au presbytère de St-Barnabé. Avec le printemps arrivent les joies et les plaisirs des parties de sucre. Samedi dernier avait lieu à la sucrerie de M. Ern. Comeau un petit parti de sucre. On s'amusa beaucoup à lécher la traditionnelle palette glacée de ce bon sucre d'érable. On mangea des crêpes canadiennes faites par M. Albert Comeau qui s'y connaît dans ce genre de cuisson. Tous revinrent joyeux de cette fête. On remarquait outre MM. E. Comeau et Alb. Comeau; Mlles Irène Comeau, Blainie Perrault, Lucie Comeau, Yvonne Martin, Gabrielle Martin, Jeannette Dupuis, Berthe Michon; MM. Ray, Girouard, A. Comeau, L. Dupré, J. B. LaPerle, J. P. Gaudreau, A. Charbonneau et J. A. LaPerle.

COURRIER DE ST-DAMASE

M. et Mme Antonin Dupont font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous le nom de Jacques. Le parrain était M. Philippe Choinière, et la marraine, Mlle Violette Pion, de Woonosket, R. I., respectivement cousin et tante de l'enfant. — Mme Léo Traversy qui était gravement malade depuis plusieurs semaines est maintenant rétablie. M. le curé Béglise était en visite, ces jours derniers, chez M. le curé Perreault.

LETTRE DE FRANCE

Le monde entier, mais plus particulièrement l'Europe, traversent aujourd'hui une crise économique grave. C'est un déséquilibre complet. Des millions de travailleurs chôment. Ici, des hommes meurent presque de faim, tandis que là, des paysans se désespèrent devant leurs granges regorgeant de blé, qu'ils n'arrivent pas à vendre. Comment remédier à cette crise? A n'en pas douter, une entente internationale s'impose, et la Commission d'études européenne, dans sa dernière session de Genève, l'a bien compris, puisqu'elle s'est préoccupée du problème posé et des solutions qu'il appelle.

Mais il va sans dire que la condition primordiale de cette entente économique dont dépend le salut de l'Europe, serait un minimum de confiance réciproque entre les Etats. Or, depuis quelque temps, de sinistres rumeurs couraient en Europe, et l'on en arrivait à se demander anxieusement si le monde, à une échéance plus ou moins lointaine, n'allait pas connaître de nouveaux les affres d'une sanglante conflagration.

C'est donc avec un véritable soupir de soulagement qu'à la fin de la dernière réunion du Conseil de la Société des Nations, à Genève, on a pu entendre le ministre des Affaires étrangères de France, M. Aristide Briand, donner lecture, en son nom, comme au nom des ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, d'une déclaration affirmant "la solidarité de la paix en Europe" et faisant appel "au mécanisme de la Société des Nations pour empêcher tout recours à la force". Et tout aussitôt, les 23 autres collègues des ministres signataires donnaient leur adhésion à ce manifeste si heureusement opportun et significatif.

Par ce geste, la Société des Nations, une fois de plus, a bien servi la cause de la paix, d'une façon plus précise et plus immédiate encore peut-être, préparé la solution

d'une crise économique qui risque d'épuiser le Vieux Continent, si anémié déjà par la terrible saignée de 1914-1918.

Dans un très bel article, l'Osservatore Romano, organe officieux du Saint-Siège, se plaisait à le reconnaître, avec toute l'autorité qui s'attache à son témoignage. A présent que la crise économique impose la nécessité d'une défense et d'une coopération plus étroite, écrivait-il, les nationalistes, même les plus ardents, sont obligés de reconnaître les bienfaits de la solidarité internationale.

Dans tous les pays, les catholiques en particulier, représentés par leur élite intellectuelle et sociale, n'ont pas méconnu le devoir qui leur incombait. Dans cette voie, l'Osservatore Romano ne les encourage-t-il pas à aller toujours de l'avant quand il écrit: "Tout en poursuivant le but idéal fixé par le Pape, but qui dépasse grandement l'organisation et les contingences de la Société des Nations les catholiques peuvent seconder par leur contribution morale, l'oeuvre de cet organisme international qui, né de la guerre, a pour fin suprême le bien de la paix."

La France est particulièrement heureuse d'apporter, d'un élan spontané et généreux, son concours à cette oeuvre de coordination des forces européennes et d'organisation de la paix. Aussi bien, dans sa déclaration lue au Parlement, le nouveau gouvernement français, que préside M. Pierre Laval, pouvait-il rappeler que c'est "le représentant de la France qui a reçu personnellement la charge d'assurer la continuité de l'entreprise, en faisant exécuter les premières décisions de la Commission d'études pour l'Union européenne".

Tâche bien conforme à l'esprit, au tempérament et à la tradition de la France. Tâche qu'elle aura à coeur de mener à bien.

N. Y. Z.

BRILLANT DISCOURS.....

Suite de la page 8

la droite des chemins de fer qui ne paient pas même leurs frais, des grandes routes extrêmement coûteuses, et d'autres travaux du même genre. Malgré son système de haute protection, il est quand même victime de la crise des blés et des textiles. L'Etat contrôle une infinité de choses et en Australie, plus qu'ailleurs, il y a excès d'étatisme. Tout cela, cependant, ne peut servir à restaurer ses finances et aujourd'hui sa situation financière est considérée tellement désespérée que les grandes maisons de finances internationales ne veulent même plus consentir à lui prêter de l'argent.

Tout cela prouve, monsieur le président, que chaque élévation des tarifs d'un pays encourage simplement les autres pays à élever encore davantage leur propre tarif.

Nos adversaires, monsieur le président, au cours de la dernière campagne électorale, ont entièrement mis sur le compte du traité que nous avions avec la Nouvelle-Zélande, le fléchissement des prix du beurre au cours de l'année 1930. Ceci a peut-être pu être une des causes et c'est pour cela que ce traité a été abrogé le 12 octobre, de l'initiative de l'ancien gouvernement lui-même. Cependant notre traité avec la Nouvelle-Zélande n'était pas la seule cause de cet état de choses et je dirai même qu'il n'en était pas la cause principale. Il ne faut pas oublier que la mise à effet du nouveau tarif américain sur le lait et la crème avait eu, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre, pour effet immédiat d'arrêter l'exportation de nos produits laitiers aux Etats-Unis, exportation qui avait lieu surtout dans le sud des provinces d'Ontario et de Québec, et tout particulièrement dans les cantons de l'est de cette province. Avant la mise en vigueur de ce nouveau tarif américain, nos cultivateurs du sud de la province de Québec avaient aux Etats-Unis un excellent marché pour leurs produits laitiers, c'est-à-dire pour le lait et la crème, et lorsque ce marché fut fermé, le surplus de ces produits laitiers dut être écoulé sur le marché de Montréal et les autres grandes villes canadiennes, où dut être converti en beurre et en fromage, ce qui eut pour effet d'occasionner un nouveau fléchissement des prix. Pour bien illustrer la vérité de ces faits, il ne suffit que de jeter un coup d'oeil sur les statistiques qui établissent qu'au cours de l'année 1929 nous avons exporté aux Etats-Unis des produits laitiers, lait et crème, ayant une valeur de \$5,476,254, tandis que pour l'année 1930, nous n'en avons exporté que pour un montant de \$2,661,076. (Ces renseignements sont pris dans une revue commerciale et financière de l'année 1930, imprimée et publiée par le journal La Gazette de Montréal le 3 janvier 1931). Au surplus, pour

DEFENSE D'AVANCER

Je défends par les présentes à qui que ce soit d'avancer quoi que ce soit en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.

ROBERT BRODEUR, 23 rue Tétu, Saint-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, 1er avril 1931. 3-10-17-24a

VENTE PAR LE SHERIF

No. 1421 — C. S. — District de St-Hyacinthe. JOSEPH LACOMBE, Demandeur; contre ADONAI BLANCHET, Défendeur.

MARDI, le 7 AVRIL prochain, seront vendus à la porte de l'église de Laprésentation, à 10 heures A. M. les deux terres du défendeur, au Grand Rang, étant les Nos. 348 et 349 du cadastre de Laprésentation, et le même jour, à MIDI, sera vendue sa terre du 5ème rang, étant les Nos. 347 et 349 du cadastre de St-Charles, à la porte de l'église de la paroisse de St-Charles.

JOS L. CORMIER, Shérif.

COIFFEUSE

Madame Rose Sénécal sera prête à donner l'On-dulation Permanente à partir de mercredi prochain, le 8 Avril.

OUVRAGE GARANTI Pour informations s'ad à 238 CASCADES - TEL. 794w

ce qui concerne cette question du beurre, il serait facile d'établir, si nous avions le temps, que la situation n'était pas différente en notre pays qu'aux Etats-Unis, qui étaient pourtant protégés par leur haute muraille tarifaire.

Monsieur le président, avant de terminer je voudrais dire un mot puisque le discours du trône en parle, de cette question de la bonne entente. On y lit, en effet, ce qui suit:

Dans l'adversité, l'union s'est trouvée affirmée par l'esprit de coopération et par cette bonne entente qui est la sauvegarde la plus sûre du succès et du bonheur d'une nation.

Est-ce qu'il y a vraiment, actuellement, dans tout le pays, dans toutes les provinces, dans certaines provinces surtout où il y a une minorité, cette bonne entente que nous serions en droit de voir régner dans les journaux du mois de mars courant, dans Le Patriote de l'Ouest, en date du 4 mars 1931, il y a un appel qui revêt le caractère d'un cri de poignante douleur et de navrant désespoir de la part de ceux qui constituent là-bas la minorité canadienne-française et catholique. Voici comment se lit cet article du Patriote de l'Ouest que je désire souligner à l'attention de cette Chambre:

Citoyens du Canada depuis des siècles, explorateurs et pionniers laborieux de l'Ouest, il est dur aux Canadiens-français de se voir mis, dans leur patrie, sur le même pied que l'immigrant d'hier. Il lui est dur que lui seul n'ait rien à dire sur des lois qui ne concernent que lui. Il lui est pénible de se voir spolier d'un droit acquis à l'aurore de notre histoire et pour des motifs qui n'ont pas même une apparence de vérité.

Indépendamment de l'aspect catholique et français, nous croyons que M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, fait un faux pas en légiférant contre l'enseignement de notre langue. Ce n'est pas une union plus étroite entre les citoyens de notre province qui va en résulter, ni un progrès pédagogique. Scientiellement ou non, M. Anderson acheminé le pays vers le régime de la terreur communiste, non pas vers la fraternité qui suppose le respect des sentiments. Cet esprit de contrainte par la force se déploiera sur d'autres terrains, blessera d'autres groupes que le nôtre, peut-être des personnes chères à M. Anderson. La tyrannie une fois déchaînée opère des ravages plus étendus que ne le voulait son maître.

La langue française réveillera les échos de nos immenses territoires longtemps après la chute et la disparition du premier ministre actuel, et beaucoup d'aventures religieuses auront terminé leur carrière que l'on entendra encore la voix argentine descendre des clochers catholiques pour consoler les âmes par l'espoir de la vie future.

C'est par là que je termine. J'espère que des appels comme celui-ci seront entendus et compris, et que la province de la Saskatchewan à l'instar de la province de Québec saura, elle aussi, accorder à la minorité canadienne-française et catholique de là-bas les droits, les avantages et les privilèges qui lui sont garantis par la constitution de ce pays, avantages, droits et privilèges dont a toujours bénéficié et dont bénéficiera toujours dans la province de Québec la minorité anglaise.

Cartes d'Affaires D. A. BEDARD Chirurgien-Dentiste HEURES DE BUREAU 9 heures A. M. à 4 heures P. M. Le soir par appointment 190, rue Girouard St-Hyacinthe. 12S-1931.

D. A. PERREault Chirurgien de l'Hôpital Saint-Charles, Saint-Hyacinthe. HEURES DE BUREAU: 2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M. 56, rue Ste-Anne ST-HYACINTHE. 4 mai 1931

LOUIS BERNARD Entreprenur Général MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR A l'entreprise ou à la journée. Spécialité: Corniches et Ornement d'Eglises. Travail au Stucco. — Oufrage Garantit. 130, rue Laframboise St-Hyacinthe. J. N. O.

MACHINE A SABLER M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE. J. N. O.

ST-PIERRE & LAROSE Rue du Grand Tronc Tél 264 ST-HYACINTHE QUE. 1 an—5 déc. 1931.

Petites Annonces

LOGEMENTS A LOUER Je pourrai vous louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de \$10.00 à \$40.00 par mois. S'adresser à: Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne St-Hyacinthe, Qué. J. N. O.

A LOUER Logement chauffé, 5 pièces, chambre de bain. S'adresser à A. Beaudry, 14 rue Dessaulles, Téléphone 896w. ou 632j. If

A LOUER Magnifique appartement chauffé à louer, pour bureau ou chambre, situé au No. 149 Cascades. S'adresser à Mme G. Thérberge, 219 1/2 Cascades, Tél. 871j. jno

A LOUER Local chauffé pour magasin ou bureau. S'adresser à 64 rue Ste-Anne, Ville. J. N. O.

A LOUER Beau logis 7 appartements, situé au No. 326 rue Girouard, prix \$19.00. S'adresser à Thos. Hébert, 316 Girouard. J.N.O.

A VENDRE Bon violon à vendre ainsi que des cahiers de musique pour tel instrument. S'adresser à 12 Rue Dessaulles, jno

A VENDRE Une machine "Blackstone", \$65. Un set de chambre au complet, 6 morceaux, \$50. S'adresser à 159 rue Cascades, Ville. If

AVIS Pour réparations et accord de piano, s'adresser à Monsieur E. N. GAUDETTE, 56a, Rue William. 3-10-17-24a

FRAMBOISERS Plants robustes HERBETT et NEWMAN. Gros fruits rouges, fermes et abondants. Environ 2,000 plants à vendre. S'adresser à la "Ferme St-Hyacinthe", 190 Girouard, ville. Tél. 423. 27m-3-10-17avril.

VENTE A L'ENCHERE Mardi le 7 avril, à Saint-Thomas d'Aquin, au Grand Rang, près de la ligne du C.N.R. à 1 heure précise, P. M., sera vendue la propriété de feu Odias Fontaine, comprenant terrain, buanderie et fromagerie, avec logement et dépendances; tous accessoires qui s'y trouvent, bouilloires, séparateur, baryette, balance, bassin, fournitures diverses, outils pour bois et plomberie, voitures d'ouvrage et fines, harnais, couvertes et robes de carrosses, etc. If A. MORIN, encanteur.

COLONNES AGRICOLES

LES PLANTS HATIFS

Couches chaudes pour les partir (Notes des fermes expérimentales)

La couche chaude doit être placée de préférence au sud d'un bâtiment. Le fumier de cheval frais est le meilleur pour fournir la chaleur.

Le coffre est généralement fait pour porter 4 chassis, de 3 pieds par 6 pieds ou pour porter 18 vitres de 10 pouces par 12 pouces.

Le coffre est généralement en madriers de 2 pouces, il a 13 pouces de hauteur à l'arrière et 8 pouces sur le devant.

On met les chassis en place et au bout de quelques jours un chauffage assez violent se produit; on ouvre alors la couche pour permettre aux gaz de s'échapper.

Il faut surveiller la couche avec soin pendant les journées ensoleillées car la température peut rapidement s'élever et abîmer les plantes.

L'arrosage doit se faire soigneusement; il faut que le sol soit humide et non saturé d'eau.

Le coffre pour la couche froide est le même que pour la couche chaude, mais on le pose sur le sol; il n'y a pas de chaleur de base.

W. S. Blair, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Kentville, N. E.

SEMIS TROP EPAIS

Il faut les éviter sur les couches de tabac

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup de planteurs de tabac ont encore l'habitude de faire des semis trop épais sur leurs couches, les uns parce qu'ils ne savent pas calculer exactement la bonne quantité de graine qui doit être répandue uniformément sur une certaine étendue.

La graine de tabac est excessivement fine, et une petite quantité contient un très grand nombre de graines. On estime qu'il y a 320,000 graines de tabac par once.

Les expériences sur la quantité de graine employée à la ferme expérimentale centrale et aux stations annexes ont démontré que pour les tabacs séchés à l'air cette quantité ne devrait pas dépasser un huitième d'once par cent pieds carrés de couche.

N. T. Nelson, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

POMMES DE TERRE

"Quel que soit le but de la culture de pommes de terre, soit pour la production de tubercules de table ou de semence, il est essentiel que l'on emploie de la semence de haute qualité car la bonne semence est la base des bonnes récoltes et des marchés avantageux."

Ce feuillet contient les règlements qui gouvernent la production de la semence certifiée de pommes de terre, ainsi qu'un certain nombre de recommandations utiles et pratiques sur la culture de ces tubercules.

Ce feuillet a été préparé spécialement pour aider tous les cultivateurs canadiens qui cultivent des pommes de terre et on peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, du Ministère à Ottawa.

Publié par le Bureau des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

LES SUCRES

Un peu partout dans la région les sucres sont commencent. La sève, sans être très abondante jusqu'ici, coule d'une manière satisfaisante et tout permet d'espérer un printemps relativement bon.

Nous souhaitons à nos braves "sueriers" une abondante récolte et une vente fructueuse de notre produit national, en 1931.

POUR LIRE EN VOYAGE

A mon ami R. L. directeur-gérant de l'Association des Hôteliers de Campagne.

Vous avez tous entendu raconter l'histoire de ce voyageur qui, arrivé, très tard dans un hôtel de campagne, trouva la maison comble. Pas une chambre, pas un lit, pas même un canapé.

—Monsieur, dit la voix d'une servante, il faut vous lever, c'est l'heure du déjeuner.

—Où, monsieur... mais vous êtes couché dans la nappe.

Et Voilà! L'Histoire d'une Bière!

Les qualités d'une levure parfaite dans la Bière



Seule une levure parfaite est employée pour le procédé de fermentation dans la fabrication de la Bière Dow "Old Stock".

La levure étant une source précieuse de vitamines, surtout de la vitamine B, qui stimule la croissance et favorise la santé, sa présence dans la Bière Dow "Old Stock" vaut à celle-ci de merveilleuses propriétés reconstituantes.

La levure employée dans la Brasserie Dow est développée d'une seule cellule parfaite, choisie au microscope avec un soin tout spécial. Cette cellule est gardée dans un récipient hermétique et stérilisé, placé dans une chambre spéciale, à une température fixe.

On remarque le même souci de perfection dans tous les procédés de fabrication de la Bière Dow "Old Stock". Cette levure parfaite n'est qu'un seul des éléments qui contribuent à assurer l'excellence de cette bière délicate et reconstituante.



Bière



200,000 épargnants utilisent ce système de versements

pour se créer des

- Revenus Indépendants, Fonds d'Education, Réserves d'Affaires, Fonds de Voyage, Fonds Achat de Maison, Provisions de Retraite

MONTANTS DES FONDS \$1000 à \$100,000

SYSTEME DE PAYEMENT : AUSSI PEU QUE \$6.50 PAR MOIS

Argent en plein à date fixée sans condition garanti par Investors Syndicate, fondé en 1894.

RESSOURCES AU-DELA DE \$40,000,000 CAPITAL, SURPLUS ET RESERVE DE PLUS DE \$5,000,000

Les remarquables résultats de modestes économies, d'après le système éprouvé par le temps, strictement non spéculatif, sont démontrés dans la brochure "Jouissez de l'Argent". Un exemplaire vous sera envoyé avec plaisir, sans obligation, sur demande faite à n'importe lequel de nos 51 bureaux.

INVESTORS SYNDICATE LIMITED

Gérant de district, A. V. BLANCHARD,

231 Girouard St-Hyacinthe, Qué. Tél. 4521.

que ou simplement exagérée, mais j'ai vu des choses si cocasses dans des hôtels de campagne que celle-là peut bien être arrivée.

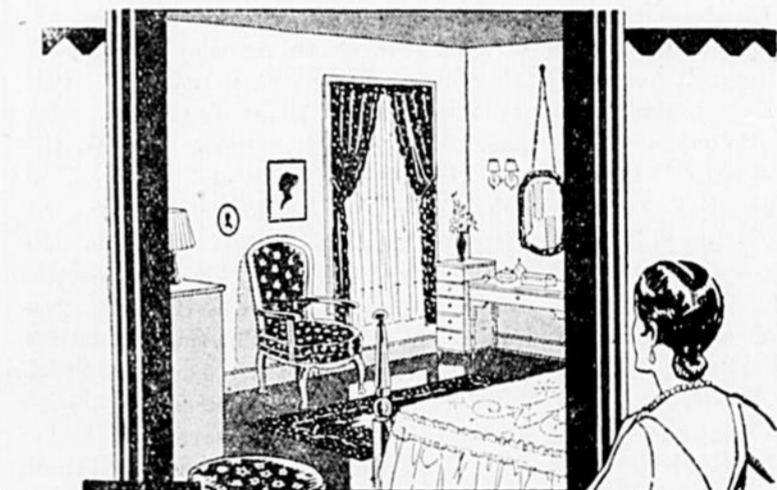
Il y a bien des années, j'ai passé la nuit dans l'hôtel d'une petite ville de cinq mille habitants. Comme il convient, j'étais très fatigué de mon voyage en voiture par des routes impossibles et je m'endormis sans même examiner la chambre ou le lit.

—Monsieur, dit la voix d'une servante, il faut vous lever, c'est l'heure du déjeuner.

si, claquant des dents, j'attendis le jour, assis sur une chaise soigneusement inspectée et au milieu de la chambre.

Le matin j'ai pu avoir avec un morceau de bacon anémique et deux oeufs d'âge mûr, une tasse tiède d'un liquide décoré du nom de café, mais fait de chicorée et de croutons grillés.

A cette lointaine époque, le menu des hôtels était à la fois simple et de mauvais goût. Du lard, frais ou salé, du porc et parfois un morceau de vache enrégée déguisée en boeuf, une tranche de veau mort-né ou un rôti de mouton septuagénaire.



Pour toute combinaison de couleurs

Walpamur, le fameux fini mat pour murs et plafonds fait ressortir d'une façon charmante tous vos trésors. La lumière réfléchie adoucit et les couleurs les plus délicates donnent un charme nouveau à vos chambres.

S'applique si facilement, couvre une si grande superficie qu'il est économe en matériel et travail. De plus, il dure bien, se lave, résiste au feu et n'absorbe pas l'humidité.

On l'emploie avec succès sur une grande variété de surfaces, telles que plâtre, crû ou fini, planches à cloisons (Wallboard), et on peut imiter le fini du "Stucco."

Demandez conseil à votre peintre-décorateur ou à votre marchand. Demandez-lui une carte de couleurs ou écrivez-nous.

Walpamur

un produit de The Crown Diamond Paint Co. Limited Toronto - Montréal - Halifax

était absolument gratuite.

Le service laissait à désirer. A Ste M. de B... une grosse maritorne me demanda d'un air rude: "Voulez-vous du thé ou du café... On n'a pas de café"

Le patron de l'établissement se promenait partout en manches de chemise et il est certain que cette chemise n'était pas changée plus souvent qu'à son tour.

Dans ce temps là, il n'y avait d'hôtels convenables qu'à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Ailleurs, vous preniez toutes sortes de risques.

Mais les temps sont changés. L'an dernier, je suis repassé dans l'hôtel aux punaises et j'ai vu que l'ancienne maison avait été remplacée par une nouvelle, tout à fait moderne et pourvue de plus récentes améliorations.

Les filles de tables, en blanc, avec un coquet bonnet, étaient à la fois polies et avenantes en même temps que gaies, car tout le monde était gai dans une maison si riante semblant refléter notre vieille bonne humeur française.

Un hôtelier m'a expliqué le changement qu'il attribue au tourisme. Pour conserver les clients, il faut les satisfaire et un seul client satisfait vaut en annonce cent fois ce qu'il a fait gagner.

Cela nous change du temps où une fille mal peignée et aux mains sales vous demandait: "Du steak de lard ou du steak de boeuf; on n'a pas d'autre chose." (P. M. B.)

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année ... \$1.50 Ailleurs au Canada ... 1.00

3 Cts le Numéro

En vente chez MM. Edouard Dupont, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:

- 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 pouces.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

GRATIS



BEAUCOUP SPECIALTY CO. BOITE POSTALE 510 BEAUCO JUNCTION, QUE.

L'ALASKA

et en route...

BANFF LAC LOUISE

avec la

7ième Excursion Transcontinentale de l'Université de Montréal

L'excursion de vacances idéale. Vous traverserez dans un luxueux convoi le Nord ontarien et les vastes Prairies de l'Ouest...

\$425 tous frais compris. 23 jours. Départ de Montréal le 8 juillet.

Renseignements complets, imprimés descriptifs, etc., sur demande au directeur de voyage, M. Augustin Frigon, directeur de l'Ecole Polytechnique, 1430 rue St-Denis, à l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents du Pacifique Canadien.

CONVOI BATEAUX, HÔTELS du PACIFIQUE CANADIEN 355F



augmenté, c'est vrai, mais tout le monde aime mieux payer deux fois plus cher et se trouver cent fois mieux, pouvoir coucher à l'hôtel ou y conduire sa femme sans crainte d'être dévoré vif.

Les hôtels bien tenus sont un avantage pour les voyageurs et aussi pour les hôteliers qui y trouvent leur compte. Les marchands et les commerçants d'une petite ville trouvent un certain orgueil dans des hôtels bien tenus et la prospérité générale de la ville s'en ressent.

Amoureuse — Croyez-vous à la réalisation des rêves? Réponse — Comme à une promesse de politicien.

DÉSIREZ-VOUS
un lait pur, sain et propre
Nous sommes à votre disposition
pour vous le fournir.

Notre troupeau vient de subir l'épreuve à la tuberculine et aucun sujet n'a été trouvé atteint de cette maladie.

(Certificat donné par M. Gatien, vétérinaire.)

Satisfaction pleine et entière.

A TOUS NOS CLIENTS

Raoul Archambault
LAITIER
ST-THOMAS-D'AQUIN

LE CAFE PARISIEN

C'est l'endroit des mets variés et préparés avec goût.

Les améliorations qui viennent d'être faites en font le plus idéal de la ville. Il est maintenant aménagé pour les banquets de toutes sortes.

Dîner Spécial pour Pâques

Désirez-vous un service parfait en plus d'une nourriture saine? Rendez-vous au

CAFÉ PARISIEN
Paul Chevalier, Gérant.

Coin : Mondor et William, Téléphone 160

ST-HYACINTHE

ning, si je ne me trompe, n'est venu en vigueur que le premier mai dernier et que le Gouvernement s'est empressé de l'abroger au cours de la session spéciale de septembre dernier. A qui peut-on faire croire que ce tarif, qui n'a ainsi été en vigueur que durant quelques mois, a pu être aussi désastreux? Non, le tarif Dunning, ayant pour but de nous ouvrir des marchés à l'étranger, avait nécessairement pour effet d'augmenter nos revenus. La meilleure preuve de ce fait c'est que précisément nos revenus ont commencé à baisser considérablement après l'abrogation de ce tarif.

On a souvent parlé des promesses qui ont été faites par l'honorable premier ministre (M. Bennett) au cours de la dernière campagne électorale. Plusieurs de nos amis de la droite ont essayé de prétendre, sans, je crois, pouvoir en donner une preuve satisfaisante, que ces promesses avaient été réalisées. En fait, et à tout événement, je crois qu'il n'y en a qu'une qui a été réalisée pour une moitié, celle de la session spéciale. Quelles sont les principales promesses que le premier ministre et le parti conservateur avaient faites pour capter les faveurs de l'électorat? La première, disparition immédiate du chômage au moyen d'une session spéciale tenue à cet effet. La deuxième, augmentation du prix des produits de la ferme et en particulier de celui du beurre. Celle-là non plus n'a pas été remplie.

La troisième, système de pensions de vieillesse dans toutes les provinces et aux frais du trésor fédéral. Celle-là encore n'a pas été remplie.

Quatrième promesse: une grande route nationale de l'Atlantique au Pacifique, du Cap Breton à Vancouver. Où en est-on rendu avec cette promesse, monsieur le président? Une autre promesse qui n'a pas encore été remplie.

Cinquième promesse: construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, à Lachine, et un pont, s'il vous plaît, sans droits de péage. Ça n'est pas le gouvernement fédéral, c'est le gouvernement provincial de Québec qui est en train de la remplir, celle-là.

Sixième promesse: la canalisation du Saint-Laurent. Monsieur le président, est-ce qu'on peut prétendre sincèrement et de bonne foi, aujourd'hui, en cette Chambre, que toutes ces promesses ont été accomplies, ou sont sur le point de l'être, par le parti qui est maintenant au pouvoir?

Je n'ai pas l'intention, — l'heure avance si vite, — de rappeler ici la plupart des déclarations très importantes qui ont été faites par le premier ministre à la veille du scrutin du 28 juillet dernier. Tout de même, j'en citerai quelques-unes et le plus brièvement possible.

Lorsque je serai devenu premier ministre, le 28 juillet, disait-il, je verrai à ce que toutes mes promesses soient réalisées ou mon ministère perdra le pouvoir dans cet effort à atteindre ce but.

Parlant dans la ville d'Halifax, il disait:

Je demanderai aux candidats conservateurs de cette province (la Nouvelle-Ecosse) qui seront élus au Parlement de voter contre moi et contre mon gouvernement si ces promesses ne sont pas tenues.

Il disait aussi:

M. King vous promet de mettre à l'étude le problème du chômage. Je vous promets, moi, de mettre fin au chômage. Lequel de ces deux plans préférez-vous?

Comme cela sonnait bien dans un discours électoral, des déclarations comme celle-là.

Il ajoutait encore:

C'est du travail que vous voulez et non pas des conférences, vous allez en avoir, — du travail.

Et le très honorable premier ministre ajoutait, parlant cette fois dans la ville de Québec, — ceci est très important pour nos amis de la droite; je n'ai pas encore le plaisir de connaître personnellement et intimement les députés conservateurs de la province de Québec, mais il ont l'air remplis de bonnes dispositions; tous ceux que j'ai pu rencontrer dans cette Chambre me paraissent être des hommes de bonne volonté et je suis sûr qu'à la première occasion ils se feront un devoir d'être obéissants et dociles à cette recommandation que leur faisait leur chef dans la ville de Québec, — l'honorable premier ministre disait qu'il voulait que les représentants de la province de Québec et les autres membres de son parti le précipitent au pouvoir s'il ne remplissait pas les promesses faites au peuple canadien après avoir été victorieux aux élections.

Une VOIX: Il n'y a pas de danger.

M. FONTAINE: Je n'ai pas le plaisir de connaître personnellement l'honorable député de Montmagny (M. LaVergne), seulement je sais qu'il jouit d'une grande réputation, et à bon droit; il a l'honneur d'occuper actuellement, ou il a occupé, — je ne suis pas positif sur ce point, — un poste de confiance dans le Barreau de Québec, je crois qu'il a été bâtonnier ou

**"Plus Importants . . .
sont les Conseils de Famille"**



"Canada en avant!"

Partout dans le Canada, les Canadiens avancent, poussés par la vague envahissante d'une prospérité nouvelle et vigoureuse. Et la General Motors, voulant faire honneur au progrès canadien, présente "Le Canada en Parade", une heure de radiophonie toute canadienne, chaque vendredi soir. Nous vous invitons à vous tenir aux écoutes.

Le Huit en Ligne par McLAUGHLIN-BUICK
UNE VALEUR GENERAL MOTORS



4 SÉRIES . . . 4 CLASSES DE PRIX . . . TOUS AVEC TRANSMISSION A ENGRENAGES SYNCHRONISÉS ET ARBRE PROPULSEUR DANS UN TUYAU

H. A. PAGNUELO

85 Rue Cascades, Tél. 3 St-Hyacinthe, Qué.

"Plus importants que toutes les délibérations de l'industrie sont les conseils de famille sur la performance des autos, l'atmosphère des stations de service et la courtoisie des vendeurs. Des millions de filles, de mères, de fils et de pères dictent l'avenir des affaires d'automobile au coin du foyer — sans qu'il y ait une âme pour plaider la cause du manufacturier, de l'auto ou du dépositaire. Et les verdicts sont finals." — Motor Magazine.

Le verdict, ayant rapport aux autos marquées de \$1290 à \$2900 est clair et concluant: . . . sur chaque centaine d'acheteurs de huit de cette classe, plus de cinquante choisissent le Huit en Ligne par McLaughlin-Buick, tandis que les autres partagent leurs achats entre 14 autres marques. Et quatre-vingt-huit pour cent des propriétaires de McLaughlin-Buick — presque neuf sur dix, retournent toujours aux McLaughlin-Buick.

Vu leur popularité, les présents modèles de McLaughlin-Buick Huit en Ligne de 1931 vont être continués durant l'été et l'automne prochains.

Suite de la page 1

du officier de la conférence, inri-
mé par ordre du Parlement:

"Nous nous assemblons à une époque de dépression industrielle, de chute de prix, de ralentissement commercial, de diminution de revenus et de croissance dans le chômage. Cette situation est universelle, et si quelques pays ne la connaissent qu'à un moindre degré, tous sont également intéressés à y trouver remède. Ces facteurs qui ont pu autrefois contrôler le cours du commerce et de l'industrie des nations ont fait place à d'autres. Le vieil ordre de choses n'existe plus. Dans quelle mesure l'état malheureux du présent peut indiquer un changement vers des conditions nouvelles des affaires mondiales, il est probablement inutile de le rechercher en ce moment."

Pourtant, monsieur le président, à entendre le très honorable premier ministre au cours de la campagne électorale dans tous ses discours, si une telle situation économique existait en notre pays, cela ne pouvait être dû qu'à la négligence, l'inertie et l'incompétence de l'administration libérale. Et quel que temps après les élections, il n'hésitait pas à accepter le point de vue libéral. Monsieur le président, c'est le temps de dire avec le poète, *Quantum mutatus ab illo!*

Nos amis de la droite ont, pour tous les maux qui se présentent, une réponse toute prête, toujours la même après comme avant les élections. Si cela va mal, disent-ils, c'est la faute aux libéraux, comme on disait autrefois, c'est la faute à Papineau. L'honorable député de Labelle le rappelait dans un de ces discours de la dernière campagne électorale. Je le connais bien, ce refrain, disait-il, c'est celui qui avait cours au temps de mon arrière-grand-père. A ce temps-là s'il ne faisait pas beau, c'était la faute à Papineau. S'il pleuvait trop, la faute à Papineau. Si les chemins n'étaient pas beaux, la faute à Papineau. Si les vaches n'avaient pas de veau, la faute à Papineau.

Pourtant, si j'ai bonne mémoire, monsieur le président, nos amis de la droite, au cours des dernières élections, se vantaient d'avoir le remède efficace et merveilleux capable de guérir instantanément les maux dont souffrait notre pays. Ils disaient aux électeurs: "Si vous nous donnez une chance, la face des choses sera immédiatement changée. Avec la protection, nous allons tout régénérer et tout restaurer". L'honorable premier ministre, lui-même déclarait en Nouvelle-Ecosse, — nous n'aurions qu'à consulter, monsieur le président si nous en avions le temps, les extraits du *Halifax Herald* des 3 et 4 juillet, qui sont d'ailleurs je crois, consignés au harnais à la page 37 de la version française:

Si le parti conservateur triomphe le 28 juillet, je verrai à ce que l'on paie dans toutes les provinces des pensions aux vieillards, sur le trésor fédéral.

Je félicite en passant l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Laurin) du magnifique discours qu'il a fait hier soir, et qui était particulièrement éloquent pour ce qui concerne cette question de pension aux vieillards. En l'écoutant attentivement, je me disais: "S'il a fait ce discours dans presque toutes les paroisses de son comté, il n'est pas étonnant qu'il ait remporté une belle majorité". Monsieur le président, qui pourrait dire combien de votes cette question, cette promesse de la pension des vieillards a pu rapporter au parti conservateur de la province de Québec comme des autres provinces de la Confédération.

Monsieur le président, monsieur le premier ministre continuait — ceci est très important:

Je demanderai aux candidats conservateurs de cette province qui seront élus au Parlement de voter contre moi et contre mon gouvernement si ces promesses ne sont pas tenues.

Hélas! comme Sœur Anne, nous ne voyons encore rien venir. Par le discours du trône on nous dit: "Patiencez donc, cela viendra avec le temps, nous ne sommes au pouvoir que depuis huit mois". Mais nos amis de la droite ne se servaient pas de ce langage pendant la dernière campagne électorale. Ces maux devaient être guéris immédiatement. Il n'était pas alors questions de délais. Ces promesses devaient être remplies immédiatement. C'est sur la foi de ces promesses spéciales et formelles qu'ils ont pu obtenir, dans la province de Québec comme dans les autres provinces, un si grand nombre de votes. Croit-on un seul instant, sincèrement, que le résultat du vote eût été le même, si nos amis de la droite, au lieu d'une promesse de solution immédiate, avaient dit à l'électorat: "Nous croyons pouvoir faire mieux que les libéraux mais nous ne savons pas combien de temps cela prendra. Une chose certaine, c'est qu'il ne nous sera pas possible de remédier à la situation avant de longs délais", — c'est ce qu'ils disent aujourd'hui, — cela est tellement vrai que même aujourd'hui, après avoir exercé le pouvoir depuis huit mois, nos amis de la droite ne sont même pas encore en mesure de dire quand leurs fameux remèdes produiront quelques résultats.

Mais, disent encore nos amis de la droite, si la situation n'est pas encore meilleure qu'elle n'était, si les revenus ont baissé d'environ 72 millions pour les premiers dix mois de l'année fiscale, qui se terminera dans quelques jours, si les dépenses durant la même période ont augmenté d'environ vingt millions et la dette publique de 44 millions, si l'administration des affaires du pays doit se boucler avec un déficit d'environ 100 millions, d'après la déclaration du très honorable premier ministre, il n'y a rien d'étrange dans tout cela, c'est la faute du tarif Dunning. Mais encore ici nos amis se prennent à leur propre piège car ils oublient que le tarif Dun-

qu'il l'est encore, même. Je le félicite en passant. Il s'est acquis dans cette province et dans ce pays la réputation d'un défenseur de la langue française. Il n'a pas craint, lui, dans cette Chambre, de critiquer comme il fallait le faire la conduite du premier ministre de la Saskatchewan à l'égard de nos frères de là-bas. L'honorable député de Montmagny cependant a dit que les libéraux avaient fait une campagne de préjugés dans la province de Québec au cours de la dernière élection, qu'ils étaient tous des partisans et que lui était devenu un bon tory parce qu'il était devenu un bon Canadien. Vu ma situation de jeune député, je ne voudrais pas le moins du monde lui être désagréable en quoi que ce soit, mais je crois que ce sont là des paroles qu'il aurait peut-être pu s'empêcher de prononcer. C'est plutôt son chef lui-même qui, au cours des dernières élections, faisait cet appel aux préjugés en disant que le gouvernement n'était qu'un groupe de mercenaires, se maintenant au pouvoir par la feinte et les subterfuges, n'agissant que dans leurs propres intérêts, oubliant tout sauf leurs avantages personnels, et les comparant à des traîtres et à des Judas.

Je crois que c'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'on avait vu le chef d'un grand parti être aussi dur pour les chefs du parti adversaire.

Les campagnes de préjugés, il ne faut pas les chercher chez les libéraux de la province de Québec. En juin dernier, on sait l'attitude que le parti conservateur tenait dans notre province lorsqu'il s'adressait à l'électorat. D'après lui, les trois provinces de l'Ouest du Canada étaient représentées dans le gouvernement par MM. MacKenzie King, Dunning, Crerar, Stewart et Motherwell. Ces cinq ministres, disait-on, contrôlaient le gouvernement et déterminaient sa politique financière et économique. Et je crois que c'est l'honorable secrétaire d'Etat lui-même (M. Cahhan) qui, parlant un soir à la radio au poste C. K. A. C. de Montréal, disait que depuis dix ans ce groupe-là avait tenu en laisse le bloc solide de Québec.

Qu'est-ce que disait pendant ce temps-là, dans l'Ouest, le *Regina Daily Star*, ce journal stupide, ce journal qui n'a qu'un idéal, qu'un but et qu'un programme: la persécution des nôtres dans l'Ouest; ce journal qui ne devrait pas oublier pourtant qu'il y a dans la province de Québec et dans les autres provinces, une presse canadienne-française qui depuis longtemps constitue un mur infranchissable à tous les mouvements ou à toutes les attaques qui peuvent se faire dans ce pays contre le droit des minorités. Cette presse mène de bons combats depuis vingt ans dans notre province, et Dieu merci, le journal de la Saskatchewan peut méditer sur la fable de Lafontaine "Le Serpent et la Lime"; il aura beau faire ce qu'il voudra, jamais il ne réussira à entamer dans ce pays les droits, les privilèges qui sont garantis à la minorité canadienne-française de par les dispositions de la Constitution qui l'a occupé, — je ne suis pas positif sur ce point, — un poste de confiance dans le Barreau de Québec, je crois qu'il a été bâtonnier ou

compte du gouvernement libéral? Ce journal qui n'avait et qui n'a encore aucune sympathie pour les Canadiens-Français disait que le cabinet fédéral, le gouvernement d'alors, était dominé par la province de Québec et que, par l'entremise du ministre des Postes et du secrétaire d'Etat on prenait tous les moyens possibles pour imposer la langue française en ce pays et pour imposer, — chose surprenante, et qui montre bien jusqu'où peut conduire la mauvaise foi, — pour imposer disait-il, la protection dans le pays!

Dans l'Ouest, on cherchait à faire croire aux gens que le gouvernement libéral était protectionniste, et dans l'Est, on cherchait à capter les suffrages de l'électorat en disant que le gouvernement libéral était dominé par les intérêts libre-échangistes de l'Ouest. A Montréal, on disait que les députés de l'Ouest contrôlaient le cabinet King, tandis qu'en Saskatchewan on soulevait les préjugés en affirmant que le bloc de Québec imposait au pays la langue française et la protection. Si ce n'est pas là semer et répandre le préjugé, les mots n'ont plus aucune signification.

Quelques-uns des honorables députés qui ont eu l'occasion d'adresser la parole en cette Chambre, monsieur le président, ont aussi fait grand état de la nouvelle politique d'immigration du nouveau Gouvernement. A ce sujet et sous ce rapport, je n'ai pas l'intention de revenir sur l'excellent réquisitoire que prononçait l'autre soir l'honorable député de Bellechasse, mais il serait peut-être important de bien mettre devant la population de ce pays ce fait-ci: que depuis vingt ans celui des deux partis qui a amené le plus d'immigrants en ce pays n'est pas le parti libéral mais bien le parti conservateur puisqu'il est entré au pays venant de l'Angleterre, des Etats-Unis et des autres pays, sous l'administration conservatrice de 1911 à 1921, un total de 2,123,920 alors qu'au cours des neuf dernières années du régime libéral, c'est-à-dire de 1922 à 1930, il nous est venu 1,145,475 immigrants, ce qui est environ la moitié moins.

Il ne faut pas oublier non plus que lorsque nos amis de la droite se vantent d'avoir fait disparaître l'immigration, cela non plus n'est pas exact car, d'après le ministère de l'immigration, réorganisé par le premier ministre, il nous est arrivé pour les cinq mois d'août, septembre, octobre, novembre et décembre, près de 25,000 immigrants. Encore en janvier dernier il nous est arrivé 1,480 immigrants en ce pays, alors que nous souffrons de la crise du chômage, alors que le parti conservateur s'était engagé à remédier à ce mal, alors qu'on se plait à déclarer dans tout le pays que depuis qu'il y a un parti conservateur au pouvoir l'immigration a été arrêtée complètement. Il y aurait encore à souligner le fait que le premier ministre actuel s'est empressé de rétablir le ministère de l'Immigration que l'ancien premier ministre avait aboli, et ainsi le fait qu'à la session de 1929, comme on l'a déjà fait remarquer ces jours derniers, le général MacRae, organisateur en chef du parti conservateur, proposait une dépense de trois cents millions pour faire venir ici des chômeurs anglais et les établir à nos frais dans les provinces de



Depuis 1898, a jout d'une popularité croissante. Maintenant la plus grande vente de tous les Gins au Canada.



Le Gin Canadien "GENEVA" authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.



DANS la plupart des cas, la préférence accordée aux produits canadiens est méritée. Les produits canadiens sont très souvent au premier rang. Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or, par exemple, est d'emblée, depuis plus de trente ans, par son goût et sa pureté, à la tête de tous les produits du genre dans le monde entier.

Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or est fait par des ouvriers canadiens dans des distilleries qu'exploite seul le capital canadien.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
DISTILLERIES BEAUVILLE, P. Q. BUREAU-CHIEF MONTREAL, P. Q.

l'Ouest.

On nous parle souvent de la haute protection comme le meilleur remède au chômage. On oublie, cependant, de jeter un coup d'oeil sur nos puissants voisins des Etats-Unis, pays par excellence de la haute protection. Veut-on savoir dans quelle progression le chômage a augmenté aux Etats-Unis en ces dernières années? Consultons les statistiques. En l'année 1928 il y avait aux Etats-Unis 800,000 chômeurs; en l'année 1929, il y avait 500,000 chômeurs. En juin 1930, 4,500,000 chômeurs; en octobre 1930, — il y a quelques mois, — ce chiffre était augmenté à 7,200,000. Ce qui veut dire que si la progression se continuait dans la même proportion pour les derniers mois, il y aurait actuellement, aux Etats-Unis, un nombre de chômeurs presque égal à la population entière du Canada.

Mais, M. le président, il n'y a pas que les Etats-Unis qui souffrent de la haute protection. Il y a un autre Dominion dans l'empire britannique qui a cru lui aussi devoir recourir au système de la haute protection: c'est le Dominion de l'Australie. Il a actuellement une dette de plus de cinq milliards dont le paiement des intérêts absorbe à lui seul presque tous ses revenus. Il est actuellement sur la route qui conduit à la faillite et il ne sait pas comment il fera pour payer sa dette si l'on pourra la payer. Il a bâti lui aussi comme nos amis de

Suite à la page 5